40e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 17 26 AVRIL 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète 20 fr. 50
	Édition partielle	12 fr.		Édition partielle 14 fr. 50

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Le centenaire de la canonisation de S. Thomas, 257. — II. Renan et la tolérance, 258. — III. Tolérance et égoïsme, 260. — IV. Renan et l'adieu au Séminaire et à la foi. Part de l'Allemagne en ceci, 262. — V. Renan prêtre de Vénus, 263. — VI. M. Loisy et l'immortalité de l'âme, 266. — VII. Grands procès d'antan, 266. — VIII. L'affaire Perlet, 267. — IX. L'âme d'un régicide : Louvel, 268.

Questions de science ecclésiastique. — Comment expliquer le pouvoir du Pape pour dispenser d'un mariage *ratum non consummatum* ? 270. — La définition philosophique de la *personne* convient-elle dans la Sainte Trinité ? 272. — La grâce des anges et celle des hommes est-elle spécifiquement la même ? 272.

PRÉDICATION

Sermons pour l'Ascension. — I. Le désir du ciel, 193. — II. L'avant-goût du ciel, 196.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XXV. *5e Dim. après Pâques :* La perfection chrétienne, 198. — XXVI. *Ascension :* Le ciel, récompense du mérite, 199. — XXVII. *Fête de sainte Jeanne d'Arc :* La Pucelle de Domremy, 201.

Lectures pour le Mois de Marie. — *Notre-Dame de Sion.* — X. Le schisme, 202. — XI. « Ce name po tôjo, » 204. — XII. « Ce n'ato me po tôjo, » 205.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ continuée dans la Sainte Eucharistie. — XX. Le chrétien doit désirer communier souvent, 206.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.
2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation*.

POUR LA FÊTE DE SAINTE JEANNE D'ARC

En vente à nos bureaux

Hymne à Jeanne d'Arc, de Gravier. Partition in-4°, texte, chant et accomp., 1 f. 75 ; in-8, texte et chant, 0 f. 30 ; paroles seules, les 10 ex., 0 f. 65.

Jeanne d'Arc (drame historique en 5 actes avec prologue), par G. Bizet. In-12 de 102 p., franco 1 f. 25 (sans droits d'auteur).

En vente à nos Bureaux

Le Grand Jour et ses apprêts (Retraite de Première Communion), par le R. P. Lambert. — Un vol. in-12 de 300 pages. — Prix *franco :* 3 f. 25, Etranger 3 f. 50.

Pour votre Confession. Examen de conscience à l'usage des enfants de la Communion solennelle, suivi d'un Chemin de Croix. 48 p. in-32, *franco* 0 f. 25 ; les dix, 2 f. 15 ; les 50, 9 f. 90 ; le cent, 19 f. 55.

La Reine du Paradis (123 discours sur la Ste Vierge), par M. le chanoine Rolland. — 9e édition. — 2 forts vol. in-12 de XIX-588 et 711 pages. — Prix *franco :* 10 fr., Etranger 11 fr.

PETIT COURRIER

Q. — Je désirerais une Méthode pratique et pas trop compliquée pour apprendre l'accompagnement du plain chant grégorien.

R. — Brétêcher, *Grammaire musicale* (accompagnement du plain chant et des cantiques populaires), chez l'auteur, curé de St-Etienne de Corcoué (Loire-Inf.) ; — Bourguignon, *Méthode élém. d'harmonie* pour l'accomp. du plain chant et des cantiques, chez l'auteur, curé de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) ; — E. Grosjean, *Méthode pour l'accompagnement du Chant grégorien,* chez Biton, à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), 3 f. Celle-ci est plus récente et mieux adaptée au plain chant grégorien.

Q. — Voici le sujet d'une conférence que j'ai à faire : « La loi de la charité dans les Epîtres de S. Jean. »
Comme sources, on nous dit de consulter les Manuels Bibliques. Il y a 35 ans que je suis prêtre, et le Manuel que je possède (Bacuez et Vigouroux) a peut-être été surpassé par quelque chose de mieux.

R. — Oui, laissez votre *Manuel* vieux de 35 ans, et achetez Brassac, tome IV, Paris, Roger et Cher-

noviz, 1916, 14e édit. Vous trouverez là toutes les indications générales nécessaires pour traiter un sujet de conférence qui demande surtout un contact direct avec les textes du disciple bien-aimé. Les passages les plus importants à analyser et à étudier sont I Jo. II, 7-11 ; III, 11-24 ; IV, 7-21, et quelques sentences de II et III Jo.

Q. — Y a-t-il un ouvrage où se trouverait condensée la question du modernisme en philosophie ?

R. — A. Leclère, *Pragmatisme, Modernisme, Protestantisme,* in-12, Paris, Bloud ; — Beaurredon, *Le Modernisme et les bases de la foi,* in-8, Paris, Savaète ; — Maumus, *Les Modernistes,* in-12, Paris, Beauchesne ; — Lebreton, *L'Encyclique et la théologie moderniste,* petit in-12, Paris, Beauchesne (reproduit dans le *Dict. Apologétique* de d'Alès, même librairie. Voir, dans le même *Dictionnaire,* tout l'article *Modernisme) ;* — Bessmer, *Philosophie und Theologie des Modernismus,* in-8, Fribourg-en-Brisgau, Herder ; — C. Carbone, *De Modernistarum doctrinis,* in-8, Rome, Desclée ; — E. Rosa, *L'Enciclica* Pascendi *e il Modernismo, Studii e commenti,* in-8, Rome, impr. de la *Civiltà cattolica ;* — du même, *Il Giuramento contro gli errori del Modernismo,* in-12, ibid. ; — G. Gentile, *Il modernismo e i rapporti tra religione e filosofia,* in-8, Bari, Laterza (à lire avec précaution) ; — Gisler, *Der Modernismus,* in-8, Einsiedeln (Suisse), Benzinger (le meilleur travail d'ensemble).

Q. — Connaîtriez-vous un *Manuel apologétique et instructif* à mettre entre les mains des hommes et jeunes gens qui se décident sur le tard à être baptisés ou à faire leur première Communion ?

R. — C'est un précis d'instruction religieuse plutôt qu'un manuel d'apologétique qu'il leur faudrait. Voir, en ce sens, *Credo, Court exposé de la foi catholique,* par Mgr Leroy, 4 f., Beauchesne ; le livre de Mgr Gibier, *Religion,* franco 6 f., Téqui ; et quant au reste, parmi la multitude d'ouvrages certainement *excellents,* faire votre choix d'après ce qui est dit de chacun d'eux ici ; chacun a ses mérites, ses utilités respectives selon les besoins individuels dont vous seul êtes juge : Vandepitte, Boulenger, Albot, Cauly, Bouvet *(Premières notions d'Instruction religieuse),* etc.

Q. — Je désirerais étudier l'Abyssinie et les pays adjacents (Galla, Choa, Kaffa, etc.) formant actuellement le royaume abyssin ; et cela au point de vue géographique, historique et religieux. Je vous serais obligé de m'indiquer des ouvrages *de vulgarisation* sur cette question.

R. — Voir *Vie de Mgr de Jacobis* (l'apôtre de l'Abyssinie au XIXe siècle), par Mgr Demimuid, gr. in-8, 12 f., Téqui ; — une autre Vie, plus courte, par G. de Montgesty, 5 f., Lethielleux ; — et, au t. II du grand ouvrage publié en 1900 sous la direction du P. Piolet *(Les Missions catholiques françaises au XIXe siècle),* les 2 premiers chapitres : *L'Abyssinie,* par M. Coulbeaux, lazariste, p. 1-44, et *Mission des Galla,* par le P. Martial, capucin, p. 45-78.

Q. — Auriez-vous la bonté de m'indiquer quelques ouvrages de *Retraites* pour enfants et jeunes gens de 12 à 17 ans se destinant au sacerdoce et à la vie religieuse et vivant dans un Juvénat ou Ecole apostolique, ainsi que des ouvrages de *Retraite eucharistique ?*

R. — Voir Millot, *Retraite eucharistique,* Téqui ; — du même, *Retraite de jeunes gens,* et *Jésus veut des prêtres ;* — les brochures du P. Delbrel sur la culture des vocations, chez de Gigord, et, du même, l'excellente revue *Le Recrutement sacerdotal ;* les livres de Texier, Morice (chez Téqui), Artaud, Chabot (chez Beauchesne), Toublan, P. Vuillermet (chez Lethielleux), P. Lambert (chez Beauchesne et chez Gabalda), Guibert (chez de Gigord), Mgr Lejeune (chez Lethielleux), etc., etc., — et tant d'autres qui, sans être étiquetés spécialement à l'adresse des jeunes gens, ne peuvent manquer cependant de faire merveille aux mains d'un éducateur à la hauteur de sa tâche, comme vous pouvez vous en rendre compte en feuilletant nos analyses bibliographiques (p. ex., la *Vie du P. Cros,* annoncée ici l'an passé, — la *Vie du P. Chevrier,* de M. Chambon, — la *Vie du P. Champagnat,* de Mgr Laveille, — la *Vie de M. Debrabant,* du même, etc.).

Q. — Le *Manuel d'Archéologie religieuse* de Mallet, déjà ancien, a-t-il été réédité ?

R. — Oui, en 2 vol. à 6 f. 25 l'un, Paris, de Gigord.

Q. — J'explique, dans un Cours supérieur de religion, la question de la substance et des accidents eucharistiques, les miracles qui se trouvent dans la transsubstantiation. Mon auditoire peut me suivre.

Une de mes élèves me pose cette difficulté : « Un prêtre qui consommerait non une hostie, mais une quantité considérable d'hosties consacrées, qui boirait non une gorgée, mais, par exemple, un demi-litre de vin consacré, en serait nourri. Ces hosties et ce vin lui seraient une nourriture le sustentant vraiment. — Mais c'est la substance qui nourrit, non les accidents. Or, la substance du pain et du vin a disparu. Comment les accidents sans substance nourrissent-ils ? Est-ce par un miracle ? La puissance divine remplace-t-elle ici la substance du pain, ou les accidents nourrissent-ils ? »

J'ai cherché dans l'*Ami*. J'ai trouvé en 1912, p. 833, une étude sur les Douze miracles eucharistiques, mais je n'ai pas remarqué la réponse à ma question. Que faut-il répondre ?

R. — La réponse se trouve explicitement dans l'exposé du miracle suivant, p. 846, 1re col. : *La nutrition du corps par les saintes espèces.* Nous n'avons rien de substantiel à y ajouter.

On pourrait peut-être, avec le card. Billot, discuter la question de savoir si le remplacement du corps de N.-S. par une autre substance constitue ici un *nouveau* miracle. Pour ce point accessoire, reportez-vous au *Tractatus de Sacramentis* de l'éminent théologien, t. I, thèse 48.

Q. — Prière d'indiquer un *Dictionnaire étymologique* de la langue française.

R. — Thomas, Darmesteter et Hatzfeld, *Dict. général de la langue fr.,* précédé d'un traité de la formation de la langue, 30 f. (prix d'avant-guerre), Paris, Delagrave ; — Clédat, *Dict. étymologique de la langue fr.,* 9 f. 50, Hachette (prix actuel) ; — Bourguignon et Bergerol, *Dict. étymolog. de la langue fr.,* relié 12 f. (prix actuel), Paris, Garnier.

Q. — Où puiser pour traiter le sujet suivant ? « Le fléau de la dépopulation. Gravité et universalité du mal. Ses causes. Ses conséquences dans l'ordre moral, social, économique. »

R. — Voir les livres de l'abbé Ract, chez de Gigord, — de Deherme, *Croître ou disparaître,* chez Perrin, — de P. Bureau, *L'Indiscipline des mœurs,* chez Bloud, — de Mgr Gibier, *Les berceaux vides,* 4 f., Lethielleux, — du P. Vuillermet, *Le suicide d'une race,* 6 f., et *Mobilisation des berceaux,* 4 f. 50, Lethielleux, — et nombre d'autres étudiés *fusius* ici, dont les brochures parues à la libr. de la Jeunesse catholique, rue d'Assas,

(Voir la suite p. 94).

Quand les Pilules Pink s'en mêlent

Quand les Pilules Pink s'attaquent à l'une des si nombreuses affections qui ont pour cause l'appauvrissement du sang ou l'affaiblissement du système nerveux, on est surpris de la promptitude avec laquelle le mal est maîtrisé.

Et si les Pilules Pink répondent si parfaitement à leur destination, c'est que leur formule a été assez longuement et assez minutieusement élaborée pour que l'on puisse affirmer que ces pilules constituent un remède d'une exceptionnelle efficacité contre les affections dont nous parlons.

M. LONCANT
(Cl. Cavaroc)

Voici, par exemple, M. Loncant, 40, rue Rachais, à Lyon (Rhône), qui a déclaré ce qui suit : « Pendant longtemps j'ai souffert de violents maux d'estomac, de points de côté, d'insomnie. Rien, absolument rien, ne pouvait me soulager. C'est alors que vraiment désespéré de jamais guérir, j'ai voulu tenter un dernier essai avec les Pilules Pink. Le résultat a été surprenant et je dois dire très sincèrement que les Pilules Pink m'ont rétabli. »

Les Pilules Pink sont un puissant rénovateur des forces, toujours employé avec succès contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête.

Une cure de Pilules Pink à chaque changement de saison est une précaution indispensable pour toutes les personnes délicates ou fatiguées, surmenées, déprimées.

En vente dans toutes les pharmacies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

Librairie LETOUZEY et ANÉ, 87, Boulevard Raspail, PARIS-VI

En cours de publication

Les GRANDS ORDRES RELIGIEUX

ORIGINES, HISTOIRE, BUT ET RÈGLES, ÉTAT ACTUEL, BIBLIOGRAPHIE

Volumes in-12 de 160 pages. . . **3** fr. **50** ; *franco*, **4** fr.

EN VENTE :

1. La Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, 8 grav.
2. La Société des Missions étrangères, 18 grav. et une carte en couleurs.
3. La Congrégation du T.-S. Rédempteur.
4. La Congrégation de Sainte-Chrétienne, 14 grav.
5. Les Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel.
6. Les Frères du Sacré-Cœur.
7. Les Sœurs servantes du Sacré-Cœur de Jésus, 2 grav.
8. La Compagnie de Marie.
9. Les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, 6 grav.
10. Les Filles de la Charité du S.-C. de Jésus, 4 grav.
11. Les Religieuses de N.-D. de Sion, 6 grav.
12. Les Sœurs aveugles de St-Paul.

SOUS PRESSE :

13. La Visitation.
14. La Société de Marie (Maristes).
15. Les Filles de la Charité de St-Vincent de Paul.
16. Les Trinitaires de Valence.
17. Les Franciscaines de Calais.
18. Les Barnabites.
19. Les Sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu.
20. Les Dominicaines du Tiers-Ordre.
21. Les Petites Sœurs des Pauvres.

MARALIMENT

Régénérateur de la Vie

A base d'algues marines alimentaires et de légumineuses préparées.

Fait GROSSIR rapidement et considérablement

Salut des Désespérés !...

Crée de la chair, des os, du sang, des muscles, des nerfs, de la matière grise (cerveau et moelle épinière), à l'exclusion de toute transformation graisseuse. Ce produit entièrement naturel n'est pas un médicament.

Fait engraisser les Tuberculeux et tous les amaigris.

Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou surait mentaire par tous les malades sans exception et pour se maintenir en bonne santé.

GOÛT exquis, ne revient qu'à **0 fr. 15** le **potage**, et remplace : viande, poisson, *huile de foie de morue*, œufs, et tous les reconstituants connus qu'il laisse bien loin derrière lui : pilules, cachets, élixirs, sirops, peptone, coca, kola, etc.

Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.* : chasse les maladies en régénérant l'organisme et assure la longévité. — Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre ; ces produits sont échauffants et parfois nuisibles à la santé. (Entérite, constipation, etc.).

Paquet pour 40 potages **5.50**, *franco* **6.50**
Cure complète, 6 paquets **31.** » — **32.80**

ÉCHANTILLON pour **TROIS POTAGES** contre 0.75 en timbres sera envoyé franco avec la notice, attestations et tous documents, sur simple demande adressée à la **PHARMACIE St-COME, 191, faub. St-Antoine, PARIS**

noviz, 1916, 14e édit. Vous trouverez là toutes les indications générales nécessaires pour traiter un sujet de conférence qui demande surtout un contact direct avec les textes du disciple bien-aimé. Les passages les plus importants à analyser et à étudier sont I Jo. II, 7-11 ; III, 11-24 ; IV, 7-21, et quelques sentences de II et III Jo.

Q. — Y a-t-il un ouvrage où se trouverait condensée la question du modernisme en philosophie ?

R. — A. Leclère, *Pragmatisme, Modernisme, Protestantisme*, in-12, Paris, Bloud ; — Beaurredon, *Le Modernisme et les bases de la foi*, in-8, Paris, Savaète ; — Maumus, *Les Modernistes*, in-12, Paris, Beauchesne ; — Lebreton, *L'Encyclique et la théologie moderniste*, petit in-12, Paris, Beauchesne (reproduit dans le *Dict. Apologétique* de d'Alès, même librairie. Voir, dans le même *Dictionnaire*, tout l'article *Modernisme)* ; — Bessmer, *Philosophie und Theologie des Modernismus*, in-8, Fribourg-en-Brisgau, Herder ; — C. Carbone, *De Modernistarum doctrinis*, in-8, Rome, Desclée ; — E. Rosa, *L'Enciclica* Pascendi *e il Modernismo, Studii e commenti*, in-8, Rome, impr. de la *Civiltà cattolica* ; — du même, *Il Giuramento contro gli errori del Modernismo*, in-12, ibid. ; — G. Gentile, *Il modernismo e i rapporti tra religione e filosofia*, in-8, Bari, Laterza (à lire avec précaution) ; — Gisler, *Der Modernismus*, in-8, Einsiedeln (Suisse), Benzinger (le meilleur travail d'ensemble).

Q. — Connaîtriez-vous un *Manuel apologétique et instructif* à mettre entre les mains des hommes et jeunes gens qui se décident sur le tard à être baptisés ou à faire leur première Communion ?

R. — C'est un précis d'instruction religieuse plutôt qu'un manuel d'apologétique qu'il leur faudrait. Voir, en ce sens, *Credo, Court exposé de la foi catholique*, par Mgr Leroy, 4 f., Beauchesne ; le livre de Mgr Gibier, *Religion*, franco 6 f., Téqui ; et quant au reste, parmi la multitude d'ouvrages certainement *excellents*, faire votre choix d'après ce qui est dit de chacun d'eux ici ; chacun a ses mérites, ses utilités respectives selon les besoins individuels dont vous seul êtes juge : Vandepitte, Boulenger, Albot, Cauly, Bouvet *(Premières notions d'Instruction religieuse)*, etc.

Q. — Je désirerais étudier l'Abyssinie et les pays adjacents (Galla, Choa, Kaffa, etc.) formant actuellement le royaume abyssin ; et cela au point de vue géographique, historique et religieux. Je vous serais obligé de m'indiquer des ouvrages *de vulgarisation* sur cette question.

R. — Voir *Vie de Mgr de Jacobis* (l'apôtre de l'Abyssinie au XIXe siècle), par Mgr Demimuid, gr. in-8, 12 f., Téqui ; — une autre Vie, plus courte, par G. de Montgesty, 5 f., Lethielleux ; — et, au t. II du grand ouvrage publié en 1900 sous la direction du P. Piolet *(Les Missions catholiques françaises au XIXe siècle)*, les 2 premiers chapitres : *L'Abyssinie*, par M. Coulbeaux, lazariste, p. 1-44, et *Mission des Galla*, par le P. Martial, capucin, p. 45-78.

Q. — Auriez-vous la bonté de m'indiquer quelques ouvrages de *Retraites* pour enfants et jeunes gens de 12 à 17 ans se destinant au sacerdoce et à la vie religieuse et vivant dans un Juvénat ou École apostolique, ainsi que des ouvrages de *Retraite eucharistique* ?

R. — Voir Millot, *Retraite eucharistique*, Téqui ; — du même, *Retraite de jeunes gens*, et *Jésus veut des prêtres* ; — les brochures du P. Delbrel sur la culture des vocations, chez de Gigord, et, du même, l'excellente revue *Le Recrutement sacerdotal* ; les livres de Texier, Morice (chez Téqui), Artaud, Chabot (chez Beauchesne), Toublan, P. Vuillermet (chez Lethielleux), P. Lambert (chez Beauchesne et chez Gabalda), Guibert (chez de Gigord), Mgr Lejeune (chez Lethielleux), etc., etc., — et tant d'autres qui, sans être étiquetés spécialement à l'adresse des jeunes gens, ne peuvent manquer cependant de faire merveille aux mains d'un éducateur à la hauteur de sa tâche, comme vous pouvez vous en rendre compte en feuilletant nos analyses bibliographiques (p. ex., la *Vie du P. Cros*, annoncée ici l'an passé, — la *Vie du P. Chevrier*, de M. Chambon, — la *Vie du P. Champagnat*, de Mgr Laveille, — la *Vie de M. Debrabant*, du même, etc.).

Q. — Le *Manuel d'Archéologie religieuse* de Mallet, déjà ancien, a-t-il été réédité ?

R. — Oui, en 2 vol. à 6 f. 25 l'un, Paris, de Gigord.

Q. — J'explique, dans un Cours supérieur de religion, la question de la substance et des accidents eucharistiques, les miracles qui se trouvent dans la transsubstantiation. Mon auditoire peut me suivre.

Une de mes élèves me pose cette difficulté : « Un prêtre qui consommerait non une hostie, mais une quantité considérable d'hosties consacrées, qui boirait non une gorgée, mais, par exemple, un demi-litre de vin consacré, en serait nourri. Ces hosties et ce vin lui seraient une nourriture le sustentant vraiment. — Mais c'est la substance qui nourrit, non les accidents. Or, la substance du pain et du vin a disparu. Comment les accidents sans substance nourrissent-ils ? Est-ce par un miracle ? La puissance divine remplace-t-elle ici la substance du pain, ou les accidents nourrissent-ils ? »

J'ai cherché dans l'*Ami*. J'ai trouvé en 1912, p. 833, une étude sur les Douze miracles eucharistiques, mais je n'ai pas remarqué la réponse à ma question. Que faut-il répondre ?

R. — La réponse se trouve explicitement dans l'exposé du miracle suivant, p. 846, 1re col. : *La nutrition du corps par les saintes espèces.* Nous n'avons rien de substantiel à y ajouter.

On pourrait peut-être, avec le card. Billot, discuter la question de savoir si le remplacement du corps de N.-S. par une autre substance constitue ici un *nouveau* miracle. Pour ce point accessoire, reportez-vous au *Tractatus de Sacramentis* de l'éminent théologien, t. I, thèse 48.

Q. — Prière d'indiquer un *Dictionnaire étymologique* de la langue française.

R. — Thomas, Darmesteter et Hatzfeld, *Dict. général de la langue fr.*, précédé d'un traité de la formation de la langue, 30 f. (prix d'avant-guerre), Paris, Delagrave ; — Clédat, *Dict. étymologique de la langue fr.*, 9 f. 50, Hachette (prix actuel) ; — Bourguignon et Bergerol, *Dict. étymolog. de la langue fr.*, relié 12 f. (prix actuel), Paris, Garnier.

Q. — Où puiser pour traiter le sujet suivant ? « Le fléau de la dépopulation. Gravité et universalité du mal. Ses causes. Ses conséquences dans l'ordre moral, social, économique. »

R. — Voir les livres de l'abbé Ract, chez de Gigord, — de Deherme, *Croître ou disparaître*, chez Perrin, — de P. Bureau, *L'Indiscipline des mœurs*, chez Bloud, — de Mgr Gibier, *Les berceaux vides*, 4 f., Lethielleux, — du P. Vuillermet, *Le suicide d'une race*, 6 f., et *Mobilisation des berceaux*, 4 f. 50, Lethielleux, — et nombre d'autres étudiés *fusius* ici, dont les brochures parues à la libr. de la Jeunesse catholique, rue d'Assas,

(Voir la suite p. 94).

Quand les Pilules Pink s'en mêlent

Quand les Pilules Pink s'attaquent à l'une des si nombreuses affections qui ont pour cause l'appauvrissement du sang ou l'affaiblissement du système nerveux, on est surpris de la promptitude avec laquelle le mal est maîtrisé.

Et si les Pilules Pink répondent si parfaitement à leur destination, c'est que leur formule a été assez longuement et assez minutieusement élaborée pour que l'on puisse affirmer que ces pilules constituent un remède d'une exceptionnelle efficacité contre les affections dont nous parlons.

M. LONCANT
(Cl. Cavaroc)

Voici, par exemple, M. Loncant, 40, rue Rachais, à Lyon (Rhône), qui a déclaré ce qui suit : « Pendant longtemps j'ai souffert de violents maux d'estomac, de points de côté, d'insomnie. Rien, absolument rien, ne pouvait me soulager. C'est alors que vraiment désespéré de jamais guérir, j'ai voulu tenter un dernier essai avec les Pilules Pink. Le résultat a été surprenant et je dois dire très sincèrement que les Pilules Pink m'ont rétabli. »

Les Pilules Pink sont un puissant rénovateur des forces, toujours employé avec succès contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête.

Une cure de Pilules Pink à chaque changement de saison est une précaution indispensable pour toutes les personnes délicates ou fatiguées, surmenées, déprimées.

En vente dans toutes les pharmacies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

Librairie LETOUZEY et ANÉ, 87, Boulevard Raspail, PARIS-VI

En cours de publication

Les GRANDS ORDRES RELIGIEUX

ORIGINES, HISTOIRE, BUT ET RÈGLES,
ÉTAT ACTUEL, BIBLIOGRAPHIE

Volumes in-12 de 160 pages. . . 3 fr. 50 ; *franco*, 4 fr.

EN VENTE :

1. La Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, 8 grav.
2. La Société des Missions étrangères, 18 grav. et une carte en couleurs.
3. La Congrégation du T.-S. Rédempteur.
4. La Congrégation de Sainte-Chrétienne, 14 grav.
5. Les Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel.
6. Les Frères du Sacré-Cœur.
7. Les Sœurs servantes du Sacré-Cœur de Jésus, 2 grav.
8. La Compagnie de Marie.
9. Les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, 6 grav.
10. Les Filles de la Charité du S.-C. de Jésus, 4 grav.
11. Les Religieuses de N.-D. de Sion, 6 grav.
12. Les Sœurs aveugles de St-Paul.

SOUS PRESSE :

13. La Visitation.
14. La Société de Marie (Maristes).
15. Les Filles de la Charité de St-Vincent de Paul.
16. Les Trinitaires de Valence.
17. Les Franciscaines de Calais.
18. Les Barnabites.
19. Les Sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu.
20. Les Dominicaines du Tiers-Ordre.
21. Les Petites Sœurs des Pauvres.

MARALIMENT

Régénérateur de la Vie

A base d'algues marines alimentaires et de légumineuses préparées.

Fait GROSSIR rapidement et considérablement

Salut des Désespérés !...

Crée de la chair, des os, du sang, des muscles, des nerfs, de la matière grise (cerveau et moelle épinière), à l'exclusion de toute transformation graisseuse. Ce produit entièrement naturel n'est pas un médicament.

Fait engraisser les Tuberculeux et tous les amaigris.

Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou surait mentaire par tous les malades sans exception et pour se maintenir en bonne santé.

GOÛT exquis, ne revient qu'à 0 fr. 15 le **potage,** et remplace : viande, poisson, *huile de foie de morue*, œufs, et tous les reconstituants connus qu'il laisse bien loin derrière lui : pilules, cachets, élixirs, sirops, peptone, coca, kola, etc.

Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.* : **chasse les maladies en régénérant l'organisme** et assure la longévité. — Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre ; ces produits sont échauffants et parfois nuisibles à la santé, (Entérite, constipation, etc.).

Paquet pour 40 potages 5.50, *franco* 6.50
Cure complète, 6 paquets 31. » — 32.80

ÉCHANTILLON pour TROIS POTAGES contre 0.75 en timbres sera envoyé franco avec la notice, attestations et tous documents, sur simple demande adressée à la PHARMACIE St-COME, 191, faub. St-Antoine, PARIS

ALCOOL de MENTHE
de **RICQLÈS**
saveur fraîche
parfum agréable
hygiène parfaite

Pour VIN DE MESSE

s'adresser en toute confiance à :
M. le chanoine **JOUBERT**, propriétaire-récoltant
à LA ROCHE-CHÉNEDÉ, Charcé, par Brissac (M.-et-L.). Timbre pour réponse

SI le SEDLITZ CHANTEAUD n'était pas un excellent **DÉPURATIF, LAXATIF, PURGATIF,** il n'aurait pas fêté son **cinquantenaire en 1922**
Toutes Pharmacies France et Etranger.
Brochure f[co] *54, R. des Francs-Bourgeois, PARIS*

La Constipation

La constipation habituelle empoisonne le sang et l'organisme. Un seul **Grain de Vals** laxatif dépuratif avant le repas du soir régularise les fonctions digestives et intestinales et élimine les toxines de l'organisme.

HARMONIUMS Médaille or 1900
ALEX. ROUSSEAU, GILBERT Suc[r]
113 & 115, rue de Vaugirard, **PARIS**
Le plus gr. choix d'Harmoniums d'occasion, garantis

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, à Valence (Drôme) qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client.

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES Ancienne Maison Chambon-Durand
Georges RONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)

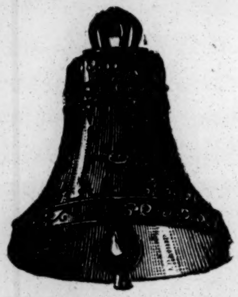

MAISON FONDÉE EN 1860

Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon**, 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1[er] choix. — Livraison rapide. — Références de tout 1[er] ordre. — Prix modérés.

HUILE DU SANCTUAIRE, 10 litres. . . . . **36 fr.**

HUILE			
Olive	5 lit. 31 fr. ;	10 lit.	58 fr.
Table	5 lit. 26 fr. ;	10 lit.	48 fr.
Arachide	5 lit. 24 fr. ;	10 lit.	44 fr.

Cafés verts et torréfiés. — Savon 72 % postal 10 k. 30 fr. Le tout f[co].
Œuvre de Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque Postal 59-92.

FOURNISSEUR DES COOPÉRATIVES
SAUNIER et C[ie] 17, Boulevard Voltaire — Tarare (Rhône) —
Aubes N° 1090 : 47 fr. — Aubes N° 911 Tulle fin : 60 fr.
» 1243 : 32 fr. » 689 Tout tulle : 20 fr.
DEMANDER NOTRE CATALOGUE

Œuvre des Vins de Messe de la Cave Coopérative de Gaillac (Tarn)
FONDÉE EN 1903
Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi
— et sous le patronage du Clergé de Gaillac. —
PRIX, CONDITIONS et ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Eau de GIBBS

COMPLÉMENT NATUREL DU SAVON DENTIFRICE GIBBS

POUR LES SOINS DE LA BOUCHE

FLACONS TOUTES DIMENSIONS
LE LITRE (BOUCHÉ LIÈGE) 35[F]

40e ANNEE (4e SÉRIE) N° 17 26 AVRIL 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Le centenaire de la canonisation de S. Thomas. — II. Renan et la tolérance. — III. Tolérance et égoïsme. — IV. Renan et l'adieu au Séminaire et à la foi. Part de l'Allemagne en ceci. — V. Renan prêtre de Vénus. — VI. M. Loisy et l'immortalité de l'âme. — VII. Grands procès d'antan. — VIII. L'affaire Perlet. — IX. L'âme d'un régicide : Louvel.

I. — Le Souverain Pontife, dans l'audience accordée le dimanche 18 mars aux membres de l'Académie romaine de S. Thomas, a annoncé son intention de célébrer solennellement le VIe centenaire (18 juillet 1323-1923) de la canonisation du Docteur Angélique :

Nous ne le célébrerons pas précisément le jour anniversaire, car, comme il tombe au mois de juillet, vous vous trouverez dispersés dans vos pays. Nous le célébrerons lorsque vous serez de nouveau réunis ici à Rome, après votre retour.

Nous célébrerons ce centenaire en rendant gloire à Dieu, en le remerciant de nous avoir donné en Thomas d'Aquin une révélation si belle et si ample de sa beauté infinie. Nous nous proposons aussi de lui consacrer un écrit où nous représenterons, dans la mesure du possible, toute la gloire de S. Thomas.

Les *Nouvelles religieuses* (1er avril), à qui nous empruntons cette citation, rappellent (et qui ne partagera leur bonheur à le rappeler ?) que cette canonisation eut lieu en France, en Avignon ; qu'elle fut faite par un pape français (Jean XXII), sous un Maître général français (Hervé de Nédellec, alors à la tête de l'Ordre des Prêcheurs), à la sollicitation pressante d'un prince français, Robert d'Anjou (petit-fils du frère de S. Louis, Charles d'Anjou), lequel étant roi de Naples (1309-1343) (et, de plus, au nom du Pape et pour l'Italie, vicaire de l'Empire alors en mains schismatiques), se trouvait souverain de la ville natale de S. Thomas ; que c'est en terre française aussi, à Toulouse, que celui-ci reçut plus tard, par la grâce du B. Urbain V (pape français), la sépulture au milieu des Frères de son Ordre (son corps était resté, jusque-là, à l'abbaye cistercienne de Fossa Nuova, où il était mort, et ce ne fut pas chose facile d'amener les Cisterciens à céder la précieuse relique) ; que c'est en France encore, au couvent de St-Jacques à Paris, qu'il avait donné la plus décisive et la plus considérable part de son enseignement ; que c'est un pape français ensuite (Urbain IV) qui l'a attaché à sa personne et à la Cour pontificale, qui l'a préposé à l'enseignement de la philosophie et de la théologie aux clercs de la Maison pontificale, qui lui a commandé la *Catena aurea* et l'Office du Saint-Sacrement ; etc.

Jean XXII voulut que la canonisation du Saint († 1274, moins de cinquante ans auparavant) fût entourée des plus magnifiques solennités. Il ouvrit lui-même, le 14 juillet 1323, la série des fêtes par deux sermons, le premier pour annoncer à toute l'Eglise la bonne nouvelle, le second pour exalter S. Thomas et l'Ordre des Prêcheurs. C'est alors qu'il prononça ces paroles que tous les siècles ont répétées :

Après les Apôtres et les premiers Docteurs, Thomas d'Aquin est celui qui a répandu le plus de lumière dans l'Eglise de Dieu... Autant d'articles il a écrits, autant de miracles il a faits.

A la suite de Jean XXII, six orateurs encore prirent la parole : Fr. Pierre Cantier, sur ce texte : *Ad præceptum tuum elevabitur aquila, et in arduis ponet nidum suum ;* puis le roi Robert de Naples, sur ce mot : *Ille erat lucerna ardens et lucens;* puis un Patriarche de l'Ordre de S. Dominique, l'archevêque de Capoue, l'archevêque d'Arles, et l'évêque de Lodève, qui était de l'Ordre de S. François et dont on nous dit que, plus éloquemment encore que les autres, il exalta l'enseignement du Docteur dominicain.

Le lundi suivant, 18 juillet, dans l'antique église de N.-D. des Doms, Jean XXII célébra une messe solennelle, la première en l'honneur de S. Thomas, prêcha ensuite sur ce texte : *Magnus es tu et faciens mirabilia*, et publia solennellement la Bulle de canonisation. Tandis que le Pape prêchait, les hérauts du roi Robert criaient par toute la ville de fêter ce jour comme le jour de Noël.

On nous prie et nous sommes heureux, en cette année de centenaire, d'annoncer à nos lecteurs la fondation de la *Société thomiste*. Elle se présente sous le patronage des cardinaux Mercier, Dubois, Frühwirth, O. P., et Boggiani. Elle est née « de la préoccupation de promouvoir l'étude approfondie des doctrines de S. Thomas d'Aquin, et de propager ces doctrines dans la société contemporaine...

« Les vues et les volontés pontificales, tout le monde le sait, procèdent de la nécessité de donner une base de parfaite solidité et de première valeur à l'action doctrinale de l'Eglise, et d'assurer simultanément à la société civile elle-même une puissance d'ordre, dans le désarroi général qui menace les principes essentiels

de la civilisation. La désorientation des intelligences dans le domaine philosophique et social est aujourd'hui indéniable et demande un remède approprié.

« Il a été déjà fait beaucoup, il faut le reconnaître, pour l'étude et la diffusion des doctrines thomistes, et de bons esprits, même étrangers au catholicisme, se rendent compte de la valeur des doctrines de S. Thomas d'Aquin. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, soit au point de vue de l'étude foncière de la philosophie et de la théologie thomistes, soit au point de vue de leur diffusion pratique. Malheureusement, la crise économique que nous traversons, spécialement celle de la librairie, crée de graves difficultés à la promotion de l'entreprise... La première préoccupation de la *Société thomiste* a été de prendre partiellement ou totalement à sa charge la publication de travaux, soit collectifs, soit individuels, exécutés d'après des méthodes scientifiques rigoureuses et représentant une véritable valeur. C'est ainsi qu'elle a déjà décidé d'accorder son patronage à la collection commencée sous le titre de *Bibliothèque thomiste* [1].

« La *Société thomiste* prévoit la publication d'un *Bulletin* destiné à tenir ses membres au courant de ce qui intéresse son entreprise. Il sera envoyé gratuitement à ses membres [2]. »

La Société aura un conseil élu par l'assemblée générale. Provisoirement, le premier conseil est composé des PP. Mandonnet, Roland-Gosselin et Destrez, O. P., de MM. Maritain, professeur à l'Institut catholique de Paris, Beaussart, premier aumônier du Collège Stanislas, Charles Charpentier, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

II. — M. Maurice Barrès, au cours de l'*Enquête aux pays du Levant* dont il entretient les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* (15 fév., 1er et 15 mars, 1er avril), a fait, de Beyrouth, « un pèlerinage renanien, une visite aux lieux que le magicien habita et célébra, et d'abord au tombeau de sa sœur Henriette, à Amschit. » Il a eu pour guide dans ses courses le fils du docteur Gaillardot qui, il y a plus de soixante ans, avait guidé Renan lui-même. Ce docteur Gaillardot était de la poignée de Français venus en Egypte, peu après 1830, sur le désir que Méhémet-Ali avait exprimé au roi Louis-Philippe d'avoir des collaborateurs pour son œuvre de régénération ; il s'était marié ensuite dans une famille française établie à Saïda (nom actuel de Sidon) depuis le XVIIIe siècle ; il y demeura comme médecin de l'armée turque. D'illustres voyageurs, Saulcy, Rey, l'y vinrent voir, restèrent en relations avec lui pour des questions de botanique, de zoologie, de géographie, et le signalèrent au jeune Renan, leur protégé. Quand celui-ci, en octobre 1860, ouvrit au long de la côte ses chantiers de Gebeil, de Saïda, de Ruad, d'Oum el Amad (près de Tyr) et d'Amrit, il eut pour aide principal le docteur Gaillardot. C'est le docteur Gaillardot qui aménagea, peut-on dire, le séjour de Renan et de sa sœur en Orient. Renan lui dut, pour une bonne part, le succès de sa mission en Phénicie. Renan resta en relations avec lui, recourut plus d'une fois à ses bons offices. Puis, sur le tard, l'excellent docteur dut venir se faire soigner à Paris de douleurs névralgiques intolérables. Il descendit chez les Frères de St-Jean-de-Dieu. Renan lui fit une visite, mais pour lui dire en le quittant : — « *Mon ami, je ne reviendrai pas vous voir dans ce milieu.* » Et il tint parole.

On n'en croit pas ses yeux, à lire pareille chose. — « Comment tout cela (les relations de Renan et de Gaillardot) finit, c'est une sombre histoire, » note simplement Barrès. Histoire férocement révélatrice de la haine que Renan avait vouée à tout ce qui est chrétien. La maison des Frères de St-Jean-de-Dieu à Paris est universellement connue et aimée. Il n'est mécréant qui ne s'estime heureux d'y être hospitalisé et traité. Renan, lui, répugne même à l'idée d'y faire visite à un ami, à un homme à qui il a les plus grandes obligations. On a beau avoir pratiqué et étudié Renan, on n'eût jamais imaginé que le fanatisme lui eût à ce point rétréci l'esprit et le cœur.

Il poussait l'intolérance et la rancune à un degré où l'on n'est pas habitué en milieux académiques. Le *Correspondant* l'autre jour (25 février) nous rappelait que, au temps où s'élaborait la fondation d'une grande *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Renan, alors au bord de la tombe, n'en acceptait le patronage qu'à condition que Brunetière fût exclu du comité de rédaction ! Voilà une exclusive à laquelle même nos pires ennemis ne songeraient pas contre nous, et, y songeassent-ils, ils auraient, généralement, quelque pudeur à la formuler. Il a fallu, plus tard, la brutalité du ministère Combes pour opposer un *veto* à la nomination de Brunetière à la chaire d'histoire littéraire du Collège de France : Combes, ce jour-là, suivait la plus pure tradition renanienne. Quand Renan cependant décrétait cette exclusive contre Brunetière, Brunetière n'était pas encore chrétien (son évolution vers la foi ne se dessinera que trois ou quatre ans après la mort de Renan) ; mais c'était un esprit solide, positif, ennemi de la conjecture, ennemi surtout du dilettantisme. Renan avait pressenti sans doute en lui un adversaire, un futur iconoclaste. Ils s'étaient vus au temps de l'*Abbesse de Jouarre* (1886) : Brunetière avait alors trente-sept ans, Renan soixante-trois ; Brunetière jouissait déjà d'une haute autorité à la *Revue des Deux Mondes* (où il était entré dès 1875). Renan désirait un article du jeune critique ; il lui parla de son *Abbesse ;* il lui en envoya un exemplaire :

Craignant sans doute que je n'eusse pas démêlé sa véritable pensée, a noté Brunetière (fragment inédit, publié par *Correspondant* du 25 fév.), il a corné les

[1] Ont déjà paru : **Bibliographie thomiste**, par P. Mandonnet et J. Destrez, O. P., in-8 de XXII-116 p., 10 f. ; **La Justice primitive et le péché originel d'après S. Thomas.** *Les sources, la Doctrine*, par J.-B. Kors, O. P., in-8 de XII-176 p., 10 f. S'adresser à la *Bibliothèque thomiste,* Le Saulchoir, Kain (Belgique), ou à la librairie de la *Revue des Jeunes,* 3, rue de Luynes, Paris VIIe.

[2] Tout ce qui regarde l'adhésion des membres et l'administration doit être adressé au secrétaire, M. Destrez (O. P.), 31, avenue du Château, à Bellevue (S.-et-O.). — Les cotisations doivent être versées au siège de la *Société thomiste,* 3, rue de Luynes, Paris VIIe (compte de chèques postaux, Paris Ier, no 510.09). Elles sont assez élevées : 25 f. par an pour les membres adhérents, 100 f. par an pour les membres titulaires, 500 f. pour les membres bienfaiteurs, etc.

pages du volume et souligné les endroits du dialogue sur lesquels il désirait qu'on le jugeât. L'un de ces endroits est le suivant : « *O Dieu des âmes simples, pourquoi t'ai-je abandonné ?* »

Brunetière s'est demandé, ce jour-là et plusieurs fois depuis lors, si le grand ironiste ne s'était pas moqué de lui ; et, au lieu de parler de l'*Abbesse de Jouarre,* il parla de l'*Histoire du peuple d'Israël,* d'ailleurs sévèrement, au point que plus tard il pouvait se vanter de juger avec plus d'indulgence Renan mort qu'il ne l'avait fait vivant : — « L'éloquence qui affirme, lui avait-il dit dès 1882 (*R. des D. M.*, 15 juin), est au-dessus de l'esprit qui nie, ... pour nous autres du moins, faibles intelligences et dogmatisants convaincus. » Brunetière, orateur de tempérament, ne pouvait voir dans Renan qu'un « rhéteur » ; et, pour un passionné de vérité comme il l'était, toute cette rhétorique sentait étrangement l'insincérité. Lui, qui mit toujours à braver l'impopularité une indomptable crânerie, avec quelle tristesse et quelle colère il assistait à la popularité sénile de Renan et aux lamentables effets qu'elle produisait sur sa vanité ! Quelle pitié pour un Brunetière que ce vieillard qui plaisantait et badinait en baladin, qui jouait au moderne et au Parisien avec Iahvé et Isaïe... ! Mais il ne se pressait pas d'exhaler son dégoût. Trois ans encore après la mort de Renan, en 1895, à Nantes, il hésitait : « Il est trop tôt pour parler de Renan : l'apaisement n'est pas encore fait ; nous ne pouvons pas encore nous placer au vrai point de perspective ; je partage moi-même trop peu de ses idées, pour en pouvoir parler avec le sang-froid, le calme et l'impartialité qu'il faudrait. » — Il fallut les folies et les scandales de la propagande renanienne, lors de l'érection à Tréguier de la statue de l'apostat (1903), pour lui mettre la main à la plume et lui dicter ces cinq *Lettres sur Renan* (publiées d'abord dans l'*Ouest-Eclair,* puis réunies en plaquette, Paris, Perrin) qui demeurent un modèle de polémique aussi droite que forte. Ce n'est pas toujours aux dépens de Iahvé qu'il a fait rire, lui dit Brunetière :

Renan s'est plus d'une fois mépris, dans ses dernières années, sur la qualité du rire qu'il excitait ; et il n'a pas senti que ce n'était plus de ce qu'il disait qu'on riait, mais de lui qui le disait, et de ce qu'il y avait de plus lamentable encore que de risible à le voir profaner, sous son masque de curé rabelaisien, tout ce qu'il avait jadis adoré !...

Comme un vieil acteur, et entre deux crises de rhumatismes, le bras en écharpe, nous l'avons vu monter en scène aux applaudissements d'un public dont il ne semblait plus comprendre ce que le rire avait d'irrespectueux et de dérisionnaire. C'est le châtiment de l'ironie ! L'habitude de rire de tout semble donner aux autres comme un droit de rire de nous ; et, en effet, si nous nous faisons un jeu de ne rien respecter, pourquoi nous respecteraient-ils !...

Et on ne pouvait s'empêcher de faire une comparaison ! On songeait vaguement, mais irrésistiblement, à Taine, son rival de gloire et de popularité (Taine † 1893, Renan † 1892), qui, tandis que l'ancien séminariste blasphémait dans « la chaleur communicative des banquets, » donnait, au contraire, lui, l'ancien normalien, à sa courageuse et âpre recherche de la vérité, je ne sais quel caractère ou quel accent de plus en plus voisins de la prière...

On s'apercevait que, tandis que la pensée de Taine, de jour en jour plus maîtresse d'elle-même, s'était élevée pour ainsi dire avec l'objet de ses méditations, au contraire, celle de Renan, lui échappant de jour en jour, s'était abaissée comme insensiblement au niveau, nous ne pouvions plus dire de celle de Béranger, mais du pharmacien Homais. O misère ! ce lévite s'égayait maintenant lui-même d'être « un curé raté ! »...

Quomodo cecidisti, Lucifer ?

Brunetière, dans le morceau inédit que vient de publier le *Correspondant,* note que, cette popularité de bas aloi, Renan ne l'avait pas cherchée, mais qu'il s'en laissa griser, qu'il en huma l'encens avec délices, et que c'est pour s'en rendre digne qu'il écrivit, dans les quinze dernières années de sa vie, la série de ses drames philosophiques, son *Caliban* (1878), son *Eau de Jouvence* (1880), son *Prêtre de Némi* (1885), son *Abbesse de Jouarre* (1886) : — « Les pires *facéties* de Voltaire ne sont pas plus médiocres, dit Brunetière... Avoir commencé par *l'Avenir de la Science* pour finir par *l'Abbesse de Jouarre,* quelle dérision et quelle misère ! » Et quand Brunetière compare Renan à Voltaire, il faut savoir ce que sont ces « facéties » de Voltaire et quels amas d'immondices elles roulent ! On ne connaît pas Voltaire. On ne connaît de son œuvre que les parties où il se tient au style académique. Rien, dans les pires œuvres de notre littérature d'aujourd'hui, ne donne une idée de sa grossièreté. De Zola à Voltaire il y a, moralement, un abîme. On ne trouverait d'une telle bassesse l'équivalent que dans certaines infectes petites publications qui viennent on ne sait d'où, qui ne sont jamais en vente aux kiosques ni aux bibliothèques des chemins de fer, qui circulent sous le manteau et que des mains cyniques jettent parfois, dans les gares, aux boîtes destinées à recevoir journaux et revues pour les malades des hôpitaux.

Autre exemple d'intolérance de Renan : le cas Fonsegrive. C'est encore le *Correspondant* qui nous le rappelle. M. Lévêque, professeur d'esthétique au Collège de France, avait demandé lui-même qu'on lui donnât Fonsegrive pour suppléant : il dut retirer sa demande devant l'opposition personnelle et irréductible de Renan. Renan certainement ne connaissait pas Fonsegrive ; mais celui-ci était un philosophe chrétien : cela suffisait.

La rancune de Renan était légendaire. Tout le monde savait que Jules Lemaître ne pourrait jamais entrer à l'Académie tant que vivrait Renan. La raison ? C'est que Jules Lemaître, provincial à peine débarqué à Paris, jeune docteur de trente-deux ans, s'étant mis à aller entendre au Collège de France ce Renan avec qui par ailleurs il avait et garda trop longtemps tant d'affinités, l'avait trouvé surtout amusant, grotesque même, et, dame ! ne s'était pas tenu de le dire dans un article de la *Revue Bleue* (10 janvier 1885) dont le retentissement alors fut énorme. Il y plaçait Renan au rang simplement des curiosités de Paris, faisant de lui un portrait bedonnant et satisfait, et

dénonçant, comme un crime, sa jovialité : Musset avait flétri le « hideux sourire » de Voltaire; au sourire de Voltaire ferait désormais pendant le rire gras et confortable de Renan. Renan se sentit si atteint qu'il se crut obligé de répondre dans un toast à Quimper où il revendique son droit à la gaîté. — Lemaître, un autre jour, traitera Renan avec plus de révérence ; il sera trop indulgent même pour son *Prêtre de Némi,* mais non sans lui décocher une épigramme terrible : il le loue de ressusciter cette vieille forme du conte, du dialogue, du drame philosophique, la plus libre de toutes, celle qui se prête le mieux à l'expression complète et nuancée de nos idées sur la vie, sur le monde et l'histoire, qui permet de présenter une idée sous toutes ses faces, de la dépasser et de revenir en deçà, de la corriger à mesure qu'on la développe, qui permet de s'abandonner librement à sa fantaisie, d'être artiste et poète en même temps que philosophe : voilà pourquoi Renan l'a adoptée, dit Lemaître, qui ajoute incontinent ce trait inattendu (et qui pourtant est si juste) : « *L'*HISTOIRE DES ORIGINES DU CHRISTIANISME *elle-même tient beaucoup du conte philosophique.* »

Voici la page où J. Lemaître dénie à Renan le droit à la gaîté : c'est une superbe critique, et qui doit rester inoubliable, du renanisme :

Non, non, M. Renan n'a pas le droit d'être gai. Il ne peut l'être que par l'inconséquence la plus audacieuse ou la plus aveugle. Comme Macbeth avait tué le sommeil, M. Renan, vingt fois, cent fois dans chacun de ses livres, a tué la joie, a tué l'action, a tué la paix de l'âme et la sécurité de la vie morale. Pratiquer la vertu avec cette arrière-pensée que l'homme vertueux est peut-être un sot ; se faire « une sagesse à deux tranchants ; » se dire que « nous devons la vertu à l'Eternel, mais que nous avons droit d'y joindre, comme reprise personnelle, l'ironie ; que nous rendons par là à qui de droit plaisanterie pour plaisanterie, » etc., cela est joli, très joli ; c'est un raisonnement délicieux et absurde, et ce « bon Dieu, » conçu comme un Grec émérite qui pipe les dés, est une invention tout à fait réjouissante. Mais ne jamais faire le bien bonnement, ne le faire que par élégance et avec ce luxe de malices, mettre tant d'esprit à être bon quand il vous arrive de l'être, apporter toujours à la pratique de la vertu la méfiance et la sagacité d'un monsieur qu'on ne prend pas sans vert et qui n'est dupe que parce qu'il le veut bien, — est-ce que cela, à supposer que ce soit possible, ne vous paraît pas lamentable ? Dire que Dieu n'existe pas, mais qu'il existera peut-être un jour et qu'il sera la conscience de l'univers quand l'univers sera devenu conscient ; dire ailleurs que « Dieu est déjà bon, qu'il n'est pas encore tout-puissant, mais qu'il le sera sans doute un jour ; » que « l'immortalité n'est pas un don inhérent à l'homme, une conséquence de sa nature, mais sans doute un don réservé par l'Etre, devenu absolu, parfait, omniscient, tout-puissant, à ceux qui auront contribué à son développement ; » « qu'il y a du reste presque autant de chances pour que le contraire de tout cela soit vrai » et qu' « une complète obscurité nous cache les fins de l'univers » : — ne sont-ce pas là, à qui va au fond, de belles et bonnes négations enveloppées de railleries subtiles ? Ne craignons point de passer pour un esprit grossier, absolu, ignorant des nuances. Il n'y a pas de nuances qui tiennent.

Douter et railler ainsi, c'est simplement nier ; et ce nihilisme, si élégant qu'il soit, ne saurait être qu'un abîme de mélancolie noire et de désespérance. Notez que je ne conteste point la vérité de cette philosophie (ce n'est pas mon affaire) : j'en conteste la profonde tristesse. Rien, rien, il n'y a rien que des phénomènes. M. Renan ne recule d'ailleurs devant aucune des conséquences de sa pensée. Il a une phrase surprenante où « faire son salut » devient exactement synonyme de « prendre son plaisir où on le trouve, » et où il admet des saints de la luxure, de la morphine et de l'alcool. Et avec cela, il est gai ! Comment fait-il donc ?

Faguet, qui non plus que Jules Lemaître n'aurait pu songer à entrer à l'Académie du vivant de Renan, écrivait au lendemain de sa mort : — « M. Renan était effrayant de politesse. Il n'y avait que les sots qui fussent en parfaite tranquillité devant lui. » Voilà qui est très bien. Il faut être d'une rare sottise en effet pour ne pas sentir ce que certaines politesses mondaines voilent de mépris, de dédain, d'indifférence, de haine parfois. La vraie politesse, a-t-on dit, est la fleur de la charité. Mais celle-là est rare. Il y a beaucoup de politesses qui ne sont que des fleurs d'égoïsme. Et de celles-ci Renan reste le type le plus répugnant.

III. — C'est dans l'égoïsme qu'il faut chercher le premier et le dernier mot de Renan, de tout Renan. Il n'a jamais aimé que lui, lui et son propre plaisir. Plaisir intellectuel, dit-on, donc noble. Pour être d'ordre intellectuel, il n'est pas moins égoïste que l'autre, donc pas moins ignoble. Chez Lucifer non plus, l'égoïsme n'est pas d'ordre sensuel. Renan n'a jamais rien eu d'un apôtre, rien de cette flamme sacrée, de cette ardeur de propagande qui laisse tout de même quelque reflet attachant sur la physionomie de nos grands tribuns révolutionnaires ou socialistes. Renan n'a jamais eu soif de propager les vérités qu'il pouvait découvrir ; il ne s'est jamais senti d'attrait pour l'enseignement. Il n'a jamais même aimé la vérité pour elle-même, mais uniquement pour le plaisir dont le spectacle des idées peut être la source. Il n'a jamais considéré la philosophie comme un réservoir de vérités, nous dit son ami et disciple Ledrain (prêtre apostat), mais comme un endroit charmant où se rend l'esprit quand il veut se divertir, comme une salle de jeux de toutes sortes où il allait exercer et récréer ses facultés, passant de l'un à l'autre. Il avait le mépris de la logique : la logique, disait-il, est dangereuse, elle n'entend rien aux nuances, elle sépare les idées, elle en durcit les contours : or, « l'inconséquence est un élément essentiel de toutes les choses humaines » *(Averroès,* publié en 1852, p. 170). Il faut savoir changer, savoir dans des formes anciennes mettre des vérités nouvelles, « voir les côtés faibles de sa propre cause, être tenté par moment d'être de l'avis de ses adversaires... Qui sait si la finesse d'esprit ne consiste pas à s'abstenir de conclure... ? L'homme n'a pas de marque plus décisive de sa noblesse qu'un certain sourire fin, silencieux, impliquant au fond la plus haute philosophie » *(Averroès,* p. x ; *Essais de morale et de critique,* publiés en 1859, p. 312, 340).

« Sourire » de tout, et « silencieusement » (comme les gens « polis »), ce n'est pas pour autre chose

que le monde existe. Le monde n'est qu'une immense plaisanterie, qu'il faut prendre en gaîté, pour la rendre bonne, comme la prend de là-haut Dieu lui-même, qui, s'il existe, doit prodigieusement s'amuser de son œuvre! — « On peut dire du monde tout le mal qu'on voudra, on ne l'empêchera pas d'être le plus étrange et le plus attachant des spectacles » *(Essais de morale et de critique,* p. 100). Songer qu'il y a des moralistes qui pensent à le réformer! Le réformer, mon Dieu, mais ce serait nous ravir notre plaisir. Il est si amusant comme cela! C'est comme si vous vouliez guérir un enfant de la danse de Saint-Guy : mais ce serait nous priver du spectacle si réjouissant de ses grimaces... : « Spectateur de l'univers, le penseur sait que le monde ne lui appartient que comme sujet d'étude, et lors même qu'il pourrait le réformer, *peut-être le trouverait-il si curieux tel qu'il est,* qu'il n'en aurait pas le courage » *(Etudes d'hist. relig.*, p. XXI, publiées en 1857) [1].

J'ai pris les textes qu'on vient de lire de livres écrits par Renan aux environs de la trentaine. Ce n'est pas seulement donc, comme on le dit quelquefois, en ses années de vieillesse qu'il s'est oublié à pareilles infamies. Bien plus, c'est dès le temps de sa jeunesse cléricale, dès ses années de Séminaire, que l'égoïsme se révèle le fond de son âme : — « Monsieur, dit-il à son directeur d'Issy avant de recevoir la tonsure, je vous avoue que j'aimerais bien à *n'être comptable qu'à moi-même* de mes actions; une vie libre et indépendante serait bien de mon goût. » C'est lui-même qui raconte cela dans une lettre à sa sœur Henriette (17 janvier 1843); et il ajoute :

Je le reconnais : pour être libre dans un siècle comme le nôtre, *il faut commander :* cela seul serait capable de me donner de l'ambition... Du reste, c'est une réflexion que je fais souvent et qui me console : l'homme a toujours une ressource assurée, c'est de *se retrancher en lui-même,* et là, de se venger, *en jouissant de lui,* de toutes les servitudes extérieures...

Après tout (lettre du 16 juin de la même année), est-il donc si pénible de *ne penser que pour soi ?...* Il faut avoir une pensée de derrière, dit Pascal, et juger tout par là, *en parlant cependant comme le peuple* (la « politesse » toujours!)... N'est-ce pas par un secret mobile de vanité que l'on est si empressé de communiquer ses réflexions aux autres? La loi du silence dont je viens de parler, tout homme *qui veut vivre en paix* ne doit-il pas se l'imposer? (Attrapez, clercs naïfs qui rêvez d'apostolat!).

L'année suivante, n'ayant pas renoncé encore à la cléricature, il se demande (lettre à Henriette, du 16 avril 1844) ce qu'il fera de son sacerdoce futur. D'abord, pas de ministère : « Le ministère ordinaire, ce qu'on peut appeler le ministère des paroisses, ne serait pas la fonction convenable *à mon esprit.* » Pas d'enseignement non plus : ce n'est que pour lui qu'il veut travailler, pas pour autrui. Il songerait volontiers à rester dans la Compagnie de St-Sulpice, mais à condition qu'on le garde à Paris, où il poursuivrait ses études commencées au Collège de France, et quitterait ensuite après deux ans la Compagnie pour mener une « *vie solitaire et privée,* qui, dans un cercle peu nombreux mais présidé par l'amitié, a tant de charmes pour celui qui sait penser et sentir [1]. »

Il était donc bien en possession de son système de parfait égoïsme dès ses années de Séminaire. Les pires périls de la patrie, les commotions de 1848 ne l'en feront pas démordre. Il écrit, peu après les terribles journées de juin 1848, à sa sœur (lettre du 30 juillet) :

Ne prendre le fusil pour aucun parti, *lors même que je croirais voir dans l'un d'eux les droits les plus sacrés, les intérêts les plus précieux de l'humanité...* Dans le moment actuel ne manifester aucune opinion. Tu es (à l'exception de Berthelot) la seule personne au monde à qui je communique ma pensée sur ces sujets. *Avec les autres, je suis exactement de leur opinion et de leur nuance.* Cela ne m'est pas difficile, car *j'en ai une longue habitude...* Si je suis passablement hardi en pensée, je suis en pratique timide et cauteleux jusqu'à l'excès...

Et comme Henriette n'en est pas encore là, il lui fait une petite leçon de renanisme (curieuse leçon, adressée à une personne en qui l'on a affecté de voir l'initiatrice du renanisme) (lettre du 27 janvier 1849) :

Henriette, il te manque une certaine impartialité, une certaine largeur ou tolérance, qui fait à toute

[1] Je prends ces citations au volume de Gabriel Séailles, *Ernest Renan, Essai de biographie psychologique,* Paris 1895. Séailles, professeur de philosophie à la Sorbonne († 1921), fut l'un des pires négateurs de notre âge. Il n'y a guère de livre plus radicalement impie et démolisseur que ses *Affirmations de la conscience moderne* (publiées en 1903, Paris, Colin). Et c'est ce qui en un sens, aux yeux de certaines gens, donne d'autant plus de poids au dossier que constitue son livre contre Renan. Séailles avait gardé certains principes de morale humaine; et, devant cette vilenie de Renan, il ne se retient pas d'écrire : — « Nous avons autre chose à faire qu'à jouir, en rentiers de la vie, du spectacle des choses. Nous avons à gagner notre vie morale, à nous créer nous-mêmes, à faire de nous des vivants en entrant dans la réalité vivante. La conscience de ce devoir suffit à nous convaincre que l'esprit n'est pas une eau dormante où se reflètent en passant les formes qu'il n'a point créées, pour lui donner la jouissance d'une œuvre à laquelle il reste étranger... Jusqu'au dernier jour il y a un effort à faire, quelque chose à conquérir sur soi-même et sur le monde » (p. XIII). — Séailles était professeur à la Sorbonne; et l'on a déjà plus d'une fois eu l'occasion de noter ici que, pour MM. de la Sorbonne, férus de méthodes scientifiques et justement soucieux de leur renom scientifique, Renan ne compte pas, et l'on n'admet pas qu'un candidat cite Renan dans un travail sérieux, tel, par exemple, qu'une thèse de doctorat. Aux fêtes du Centenaire, l'autre jour, personne de la Sorbonne n'a pris la parole; et ceux qui ont parlé au nom de l'Académie (Barrès) et du gouvernement (Léon Bérard), l'ont fait en termes tels que les fervents de Renan n'ont vu dans leurs harangues qu'un éreintement... académique si l'on veut, mais éreintement tout de même. Renan a gardé pour lui la clientèle de primaires et d'étroits sectaires qui avaient applaudi aux ignominies de ses dernières années. C'est peu pour sa gloire; c'est malheureusement beaucoup trop encore pour la perte des âmes (voir *Bulletin national des instituteurs et institutrices catholiques de l'enseignement public,* fév. et mars 1923).

[1] Ce n'est pas même la science pour la science, flétrie par S. Bernard *(sunt qui scire volunt ut sciant...)* et par tous les moralistes, y compris Séailles; c'est la science pour la jouissance. — Se rappeler le noble mot d'ordre que le cardinal Ratti donnait il y a deux ans à sa chère Université de Milan, le jour de l'inauguration solennelle : LA SCIENCE POUR LA VIE! — Une autre formule de notre âge, et qui n'est qu'une application de la formule « la science pour la science, » c'est : « *l'histoire pour l'histoire,* » formule de vanité et d'égoïsme aussi. Pie XI, aux années laborieuses de sa vie d'érudit, alors qu'il n'était encore aux yeux du public que prêtre-historien, ne dissimulait pas sa pitié à l'endroit des petits éplucheurs de palimpsestes à qui leur courte vue dérobe les grandes perspectives : tel, disait-il, le naturaliste superficiel qu'un ciron empêche de voir l'Infini! Il a écrit, dans ses *Miscellanées :* « L'histoire n'est que le tissu des événements. Combien donc pitoyable celui qui sous leur trame inerte n'arrive pas à saisir les desseins merveilleux où éclatent la puissance, la sagesse et surtout l'amour de Dieu pour les hommes! »

chose sa part, qui ne s'attache à rien exclusivement, qui n'est d'aucun parti (tu es d'un parti, toi), mais qui voit dans chacun une part de vérité à côté d'une part d'erreur, qui n'a pour personne ni exclusion ni haine, parce qu'elle voit la nécessité de tous ces mouvements divers et le droit qu'a chacun d'eux, par la part de vérité qu'il possède, de faire son apparition dans le monde... Ce qui fait le prosélytisme, ce qui entraîne le monde, ce sont les vérités incomplètes, partielles, les choses envisagées par un seul côté, avec négation du reste. C'est cette négation qui est l'erreur. Ce qu'un système affirme, c'est sa part de vérité ; ce qu'il nie, c'est sa part d'erreur. Il n'erre que parce qu'il *exclut* (c'est R. qui souligne) ce qui n'est pas lui. L'erreur n'est que l'exclusion, la partialité, la négation de ce qu'on n'est pas. Le critique est celui qui prend toutes les affirmations et qui, embrassant toutes choses, n'a d'exclusion pour aucune ; et c'est pour cela que le critique est peu fait pour le prosélytisme... Les hommes ne se passionnent que pour ce qui est incomplet, ou pour mieux dire, la passion, les attachant exclusivement à un objet, leur ferme les yeux sur tout le reste. C'est l'éternelle duperie de l'amour, qui ne voit au monde que son objet. Amour exclusif est le parallèle de haine et d'anathème [1].

IV. — C'est dans cet égoïsme qu'il faut chercher la cause de l'adieu de Renan au Séminaire. Il n'y avait pas place pour une vocation dans une âme si absolument repliée sur elle-même, si résolument fermée à toute idée d'amour du prochain.

Cet égoïsme lui-même, comment avait-il grandi ? A quel terreau s'était-il alimenté ? Et de façon générale, quelle fut la cause de l'apostasie, de la perte de la foi chez Renan ?

On en a donné toutes sortes de raisons. On a incriminé tout le monde, à commencer par Mgr Dupanloup, qu'il eut pour Supérieur au Petit Séminaire de St-Nicolas du Chardonnet et dont il prétend que les directions, moralement très élevées, manquaient de sérieux intellectuel ! On a incriminé la philosophie de ses maîtres de St-Sulpice ; on a voulu croire que, s'il eût connu la noble figure de la scolastique thomiste, sa crise intellectuelle eût pris autre allure : la philosophie à Saint-Sulpice, en ces années 1840, était ce qu'elle était dans tous les Séminaires de France et d'ailleurs, avant le renouveau des études scolastiques ; elle avait des faiblesses, des lacunes ; elle n'était pourtant pas, en soi, destructrice de la foi ; et il faut des raisons autres que philosophiques pour expliquer comment s'est creusé en cette âme de jeune homme l'abîme d'égoïsme où elle avait sombré dès ses années de Séminaire.

On a incriminé l'Allemagne. L'Allemagne certes avait tout ce qu'il fallait pour arracher la foi de son cœur. Lui-même s'est réclamé de l'Allemagne, dès le premier jour, dans une lettre dont on cite volontiers quelques phrases isolées et qui doit être connue plus au long. C'était le 24 août 1845. Il portait la soutane encore ; mais il était décidé à la quitter (ce qu'il fera en effet six semaines plus tard, à la rentrée d'octobre). Il écrit à son condisciple et ami très cher, l'abbé Cognat (mort curé de N.-D. des Champs, à Paris) ; il lui confesse la perte définitive de ses croyances, le trouble douloureux qu'il en éprouve. Mais il lui parle ensuite de certain grand soutien qui lui a été ménagé en cette épreuve et sur lequel il s'explique ainsi :

Dieu, pour me soutenir, m'avait réservé pour ce moment un vrai événement intellectuel et moral. J'ai étudié l'Allemagne et j'ai cru entrer dans un temple. Tout ce que j'y ai trouvé est pur, élevé, moral, beau et touchant. O mon ami, oui, c'est un trésor, c'est la continuation de Jésus-Christ. Leur morale me transporte. Ah ! qu'ils sont doux et forts ! Je crois que le Christ nous viendra de là. Je considère cette apparition d'un nouvel esprit comme un fait analogue à la naissance du christianisme, sauf la différence de forme. Mais ceci importe peu ; car il est sûr que, quand le fait rénovateur du monde viendra, il ne ressemblera pas pour le mode de son accomplissement à celui qui a déjà eu lieu...

Oui, cette Allemagne me sourit, moins dans sa partie scientifique que dans son esprit moral. La morale de Kant est bien supérieure à toute sa logique ou philosophie intellectuelle, et nos Français n'en ont pas dit un mot. Cela se comprend ; nos hommes du jour n'ont pas de sens moral. *La France me paraît de plus en plus un pays voué à la nullité* pour le grand œuvre du renouvellement de la vie dans l'humanité. On n'y trouve qu'une orthodoxie sèche, anticritique, roide, inféconde, petite : type Saint-Sulpice ; ou bien un niais creux et superficiel, plein d'affectation et d'exagération : le néocatholicisme [1] ; ou bien enfin une philosophie sèche et sans cœur, revêche et méprisante : l'Université et son esprit. Jésus-Christ n'est nulle part. J'ai été tenté de croire qu'il nous viendrait de l'Allemagne ; non que j'imagine que ce soit un individu, ce sera un esprit ; et quand nous disons Jésus-Christ, nous entendons sans doute désigner un certain esprit plutôt qu'un individu : c'est l'Evangile...

Cette explosion de ferveur germanique, il l'a confirmée ensuite dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (il a donné lui-même, en appendice aux *Souvenirs,* la lettre à M. Cognat), dans ses deux *Lettres à Strauss,* écrites en 1870 et 1871 et germanophiles toujours, dans ses *Cahiers de jeunesse* (qui sont de 1845 et 1846 et qui ont été publiés en 1906 et 1907), semés d'exclamations admiratives en l'honneur de Gœthe, Herder, Kant...

Voilà, penserez-vous, une victime bien authentique des Allemands... Et un terrible exemple à invoquer quand vous aurez à parler du danger des mauvaises lectures, *in casu* des lectures ger-

[1] Tolérance universelle, indifférence à tout, — excepté quand Jésus-Christ est en cause. Lisez ce qu'il écrit à Henriette, au lendemain de l'élection de Louis-Napoléon à la Présidence de la République (lettre du 16 déc. 1848). Cette élection, on l'envisageait alors comme un présage de renouveau de faveur pour l'Eglise. Devant cette perspective, Renan sort de son indifférentisme. Lui, qui ne voulait pas tout à l'heure entendre parler de faire le coup de fusil pour sauver la France, pas même pour sauver « l'humanité, » le voici tout prêt à entrer en « croisade. » Il frémit à la vue de ce qui se prépare :

« Quel avenir, grand Dieu ! Cela va être pis que sous la Restauration. On donne pour certaine la nomination de M. de Falloux au ministère de l'Instruction publique. Imagines-tu la portée d'un tel acte ? M. de Falloux, tu le sais, n'est qu'à une nuance de celle *(sic)* de M. de Montalembert. Ce qu'il y aurait de plus désirable, ce serait qu'ils fussent assez imprudents pour frapper un grand coup ; alors nous leur ferions une croisade en règle. Mais ils s'en garderont, ils nous mineront sourdement, ils nous épargneront des persécutions qui seraient des titres à valoir à la prochaine révolution... » (Nouvelle Correspondance de Renan et de sa sœur, 1846-1850, publiée dans *Revue de Paris*, 15 fév., 1er et 15 mars 1923).

[1] Des romantiques. — Sur ce que Jésus-Christ était pour Renan en sa dernière année de Séminaire, voir sa Méditation écrite au printemps de 1845, au cours de la retraite préparatoire à l'Ordination à laquelle on l'avait appelé à participer comme sous-diacre *(Ami* 1921, p. 145-7).

maniques... Ecoutez cependant ce qu'il écrit dans la partie des *Cahiers de jeunesse* rédigée en 1846 :

> L'important n'est pas de glaner çà et là des idées particulières, mais de saisir un *esprit,* qui renferme tout implicitement. *Je n'ai lu que quelques lignes des Allemands et je sais leurs théories comme si j'avais lu vingt volumes,* car je me mets à leur point de vue... Un *esprit,* quand on est fait pour lui, se devine à un mot, et tout vient à la suite. *Moi, pour les Allemands, que je ne connaissais presque que par M*me *de Staël, et j'induisais toutes leurs théories.* Quelqu'un qui m'eût entendu parler, eût cru que j'avais lu cinquante volumes de critiques allemands.

Il n'en avait lu que *quelques lignes...!* Et il n'en lira jamais beaucoup plus. Il lira les Allemands linguistes, exégètes, historiens ; mais, quant aux métaphysiciens et philosophes religieux, comme Kant, Fichte, Schelling, Schleiermacher, Hegel, qui sont pourtant, par le genre même de leurs idées et de leurs travaux, les objets de la fabuleuse admiration exprimée à M. Cognat, il ne s'en est jamais donné, de première main, que la plus légère teinture (sauf pour ce qui est de Herder, qu'il paraît avoir lu assez longuement, plus tard). Tout ce qu'il en a eu de substantiel paraît emprunté à l'*Introduction* et à la *Dissertation finale* de la *Vie de Jésus* de Strauss, qui en résument les doctrines et sont, il est vrai, deux morceaux très pleins [1].

Mais au surplus, peu importe quant au point de vue spécial qui nous retient en ce moment, à savoir, l'influence de l'Allemagne sur l'apostasie de Renan. Quelle qu'ait été l'étendue de ses lectures postérieures, elles n'étaient pas faites encore dans le temps où il s'exaltait au sujet du nouveau Messie attendu de Germanie. Il l'annonçait et le chantait de confiance. C'est que dans l'Allemagne il devinait une complice. Il pressentait, entre la pensée allemande et la sienne, une harmonie préétablie qui le mettait à genoux devant l'Allemagne avant même qu'il l'eût étudiée. Il en avait l'*esprit,* comme il dit : « quelques lignes » lui avaient suffi pour se reconnaître en cet esprit allemand qui était l'antichristianisme, un antichristianisme alors inconnu ailleurs, revêtu surtout d'un appareil scientifique dont ailleurs on ne se souciait pas encore. Ce n'est pas l'Allemagne qui l'a détaché du christianisme : il ne s'est attaché à l'Allemagne qu'après qu'il s'était déjà détaché et parce qu'il s'était déjà détaché du christianisme. — Et il s'y est attaché pour toujours. Le grand malheur de la guerre de 1870, c'est qu'elle lui apparaissait non comme une guerre étrangère, mais comme une guerre civile, une guerre entre ses deux patries, l'allemande et la française ; qu'elle donnait un démenti au « rêve de sa vie », qui avait été de « travailler dans la faible mesure de mes forces à l'alliance intellectuelle, morale et politique de l'Allemagne et de la France » : « L'Allemagne avait été ma maîtresse ; j'avais la conscience de lui devoir ce qu'il y a de meilleur en moi... » [1]

V. — On n'a pas incriminé ses mœurs. Ceux qui vivent dans les milieux où se perd la foi, savent que c'est là une question qui joue un rôle important, souvent décisif, dans les crises de la jeunesse. Plus tard, d'autres passions peuvent intervenir, l'ambition, l'avarice, des rancunes, des dépits : à vingt ans, ce n'est pas encore le cas, et l'impureté est, à cet âge, pour le démon, le plus sûr des atouts. Renan n'en a pas parlé. Il n'avait d'ailleurs pas de confidences à nous faire là-dessus. Il a même mis, ici ou là, une certaine coquetterie à se représenter comme étant demeuré au-dessus des passions de la jeunesse, à dire par exemple (dans une lettre à Alexandre Dumas, publiée l'autre jour) qu'il n'avait jamais été aimé que de quatre femmes :

[1] Voir, sur ces lectures allemandes de Renan, le chapitre IX du récent livre de M. Pierre Lasserre, **Renan et nous** (in-12 de 245 p., 6 f. 50, nº 18 des *Cahiers verts,* Paris, Grasset). M. P. Lasserre est un de nos plus assidus connaisseurs de l'œuvre de Renan. Il devait donner un *Renan* à la Collection inaugurée l'an dernier par le *Rousseau* de M. Seillière et le *Lamennais* de M. Duine. Mais son *Renan*, qui devait être en un volume, menace de s'étendre sur 2 ou 3 tomes, sinon davantage ; et la publication en est retardée d'autant. Il avait donné, à la veille de la guerre, sur Renan, sept conférences (parues dans *Revue hebdomadaire)* qu'il comptait réunir ensuite en volume : il demanda à l'éditeur résiliation du traité. Son *Renan et nous* est là, aujourd'hui, pour nous faire patienter ; et il y réussira excellemment, par les contradictions mêmes qu'il appelle. Ce ne sont que des vues d'ensemble, prises au vol, mais combien suggestives ! Toute étude sur Renan, dit-il, doit commencer par une biographie psychologique « qui devra prendre Renan aux origines et comme aux racines nourricières de son être et se lier à tous les mouvements d'esprit et de cœur par lesquels cet être a réagi aux épreuves de sa propre destinée, aux révolutions de son époque, se modifiant, s'informant lui-même, je ne dirai pas (c'est à voir) se perfectionnant, à mesure qu'il avançait dans la carrière. » Ce qui est pour M. Lasserre une occasion de faire le procès des divers courants d'idées du milieu où a vécu Renan, surtout Renan jeune ; par où son livre est une heureuse contribution à l'histoire des idées au XIXe siècle. Dans ses leçons de 1914, M. Lasserre ne croyait pas à la sincérité de Renan lors de sa grande crise de 1844 ; il voyait en lui un ambitieux, mou et fourbe. Aujourd'hui il le pose en victime, victime du faux christianisme de l'abbé Dupanloup, victime de la rhétorique alors régnante dans les collèges, victime de la philosophie des séminaires, etc. ; il s'oublie même, à propos du surnaturel, à une dissertation dont il est surprenant qu'un esprit de sa solidité n'ait pas senti le ridicule.

M. Lasserre est suffoqué d'entendre Renan dire qu'il lui a suffi de « quelques lignes » pour pénétrer la pensée germanique. Quelques lignes pour se croire maître d'une pensée qu'il dit si profonde, quasi divine ! Avec qui Renan oserait-il en prendre ainsi à son aise ? A-t-on jamais vu personne se flatter, sur le vu de quelques lignes, de pouvoir résumer et commenter sans crainte d'erreurs et d'énormes erreurs n'importe quel penseur ? En sorte que conclure que Renan a voulu dire que toute cette philosophie métaphysique et religieuse des Allemands est un verbiage qui se répète et dont il suffit d'avoir connu un petit échantillon pour être renseigné sur tout le reste, ce ne serait vraiment pas trahir le sens réel de sa note.

[1] On sait la scène contée par Edm. de Goncourt dans son *Journal,* IIe Série, t. I, p. 28. C'était au plus fort de nos désastres de 1870 ; on était à table, chez Goncourt, entre amis ; on parlait librement ; on ne se doutait pas que Goncourt tenait note de tout.

« Berthelot, dit Goncourt, continue ses révélations désolantes, au bout desquelles je m'écrie :

— Alors tout est fini, il ne nous reste plus qu'à élever une génération pour la vengeance !

— *Non, non,* crie Renan qui s'est levé, la figure toute rouge, *pas la vengeance, périsse la France, périsse la patrie, il y a au-dessus le Royaume du Devoir, de la Raison.*

— Non, non, hurle toute la table, il n'y a rien au-dessus de la patrie...

« Renan, poursuit Goncourt, s'est levé et se promène autour de la table, la marche mal équilibrée, ses petits bras battant l'air, citant à haute voix des fragments de l'Ecriture Sainte, en disant que tout est là. »

M. de Goncourt, note Séailles, est un témoin d'autant plus précieux qu'il ne comprend pas ce qu'il répète. Je me souviens de la colère par où fut accueillie il y a une trentaine d'années la publication de cette partie du *Journal* de Goncourt. Et l'on comprend qu'une si furieuse opposition se soit élevée naguère et s'élève toujours contre la publication, contre même la simple mise à la disposition du public de la dernière partie du *Journal,* si cette dernière partie doit nous apporter, sur nos grands hommes d'il y a vingt-cinq ans, des révélations de ce genre. (E. de Goncourt est mort en 1896 ; il avait statué par testament que cette partie du *Journal* serait publiée vingt-cinq ans après sa mort, donc en 1921. Or, elle ne semble pas près de l'être).

sa mère, sa sœur, sa femme et sa fille. Soit. Il y a autre chose que les femmes, en pareille matière.

Qui diligit me, manifestabo ei meipsum... Un des plus éloquents témoignages d'amour que Jésus attend d'une jeune âme, c'est la pratique de la pureté. Si Renan eût été un ange de pureté, Jésus se fût manifesté à lui, Jésus n'eût pas permis que les rayons de sa divinité se voilassent si totalement et si irrémédiablement à ses yeux de lévite. Chez une jeune âme, la pratique de la pureté ne va pas sans quelque générosité, sans une ardeur d'expansion communicative. Si Renan eût été un ange de pureté, le germe d'égoïsme que nous avons tous reçu en naissant n'eût pas trouvé en lui le bouillon de culture où il s'est développé au point de faire de cette âme de vingt ans le féroce phénomène d'égoïsme que nous avons dit.

Cela, ce sont des déductions *a priori*. — *A posteriori* maintenant. Le Renan de vingt ans, de trente ans, de quarante ans, a pu à son aise poser au parangon de vertu. La Providence a permis que la comédie ne se poursuive pas jusqu'au bout. Le vieillard libidineux s'est démasqué ; et ce fut un des spectacles les plus répugnants, les plus humiliants que nous présente l'histoire des lettres. Mais toute cette pourriture n'a pas été une génération spontanée. Ce n'est pas à soixante ans que ce terreau s'est ensemencé de toutes ces fleurs fétides. Ce n'est pas après cinquante ans de vie correcte qu'une créature humaine se révèle ainsi dominée, possédée par la hantise de l'ordure.

Ce qu'il y a de pis, c'est que c'est de préférence devant des jeunes gens que Renan fait étalage de sa turpitude. D'autres ont du moins la pudeur de réserver ces choses à leurs compagnons de débauche, à des gens de leur âge tout au moins, peu accessibles au scandale. Renan, lui, on eût dit que cet homme avait le sadisme de souiller de jeunes âmes, de les faire à l'image de la sienne. — « Amusez-vous, leur dit-il... M'étant peu amusé quand j'étais jeune, j'aime à voir s'amuser les autres. Ceux qui prennent la vie ainsi, sont peut-être les vrais philosophes. » Et pour que l'on ne doute pas de ce qu'il entend par s'amuser, il a pris soin de spécifier que cela comprend aussi les femmes, voire la morphine et l'alcool. Tout cela, c'est de la philosophie, mieux, c'est de la religion aussi : la religion de la luxure vaut l'autre ; elle aussi est un moyen de salut :

Le moyen de salut n'est pas le même pour tous. Pour l'un, c'est la vertu ; pour l'autre, l'ardeur du vrai ; pour un autre, l'amour de l'art ; pour d'autres, la curiosité, l'ambition, les voyages, le luxe, les femmes, la richesse ; au plus bas degré, la morphine et l'alcool ; la plus dangereuse erreur en fait de morale sociale, est la suppression systématique du plaisir... (*Feuilles détachées*, p. 382).

Qui sait si le libertinage est au-dessous de la vertu ? Qui sait s'il n'est pas la vérité, la fin de l'homme ? — « Je ne peux m'ôter de l'idée que c'est peut-être après tout le libertin qui a raison, et qui pratique la vraie philosophie de la vie... » (*Souvenirs*, p. 149). « Plus tard, je vis bien la vanité de cette vertu (la chasteté) comme de toutes les autres, je reconnus en particulier que la nature ne tient pas du tout à ce que l'homme soit chaste. Je n'en persistai pas moins par convenance dans la vie que j'avais choisie, et je m'imposai les mœurs d'un pasteur protestant. » (*Souvenirs*, p. 359).

Préparez-vous pour la vie une ample provision de bonne humeur, dit-il, le verre en main, dans un banquet d'étudiants. Hors le cas de désastre national, faites une part au sourire et à l'hypothèse où ce monde ne serait pas quelque chose de bien sérieux. Il est sûr en tout cas qu'il est charmant tel qu'il est. Soyez contents de vivre, comme nous sommes contents d'avoir vécu. La vieille gaieté gauloise est peut-être la plus profonde des philosophies. Ne vous corrigez pas trop radicalement de ce qu'on appelle les défauts français...

Apprenez à toutes les nations à rire en Français. C'est la chose du monde la plus philosophique et la plus saine. Les chansons françaises sont bonnes aussi. J'ai médit autrefois du Dieu des bonnes gens (il avait été très dur jadis pour Béranger, à qui il reprochait d'accepter « devant le public un rôle de faux ivrogne et de faux libertin » : il lui fait maintenant amende honorable !) : mon Dieu ! que j'avais tort ! C'est un Dieu qui n'est pas méchant, qui n'a jamais fait de mal... On entre par la gaieté dans les vues les plus profondes de la Providence... Notre langue, nos mœurs, nos vins, nos chansons ont toujours exercé dans le monde un apostolat de bonne humeur et d'humanité... Nous autres Celtes, nous ne serons jamais pessimistes, nihilistes ; sur le bord de ces abîmes, un sourire de la nature ou d'une femme nous sauverait...

Une beauté infinie pénètre la vie, et les moments que l'homme donne à la joie doivent être comptés parmi *ceux où il répond le mieux aux vues de l'Eternel*... La gaieté a cela de très philosophique qu'elle semble dire à la nature que nous ne la prenons pas plus au sérieux qu'elle ne nous prend nous-mêmes : si le monde est une mauvaise farce, par la gaieté nous la rendons bonne... La fête de l'univers manquerait de quelque chose, si le monde n'était peuplé que de fanatiques iconoclastes et de lourdauds vertueux...

Il s'afflige que la jeunesse ne trouve pas la paix dans le néant qu'il lui offre :

Je suis peiné de l'espèce d'agitation que je vois dans la jeunesse, qui, par le privilège de son âge, devrait être si sereine... Mais, chers enfants, c'est inutile de se donner tant de mal à la tête, pour n'arriver qu'à changer d'erreur. Amusez-vous, puisque vous avez vingt ans, travaillez aussi...

Nous ne savons pas : voilà tout ce qu'on peut dire de clair sur ce qui est au-delà du fini... S'abandonner, suivant les heures, à la confiance, au scepticisme, à l'optimisme, à l'ironie, voilà le moyen sûr qu'au moins par moments on a été dans le vrai... (Ne pas prendre trop au sérieux la philosophie : quel malheur) que quelque brave homme diminuât, pour avoir pris trop au sérieux ses raisonnements (de la philosophie), la somme de jouissance qu'il aurait pû goûter !... (La philosophie) matière où l'on parie, où l'on tire à la courte paille, où en réalité l'on ne sait rien...

Nous mettons notre noblesse à l'affirmation obstinée du devoir. Mais il y a presque autant de chances pour que tout le contraire soit vrai. Il se peut que ces voix intérieures proviennent d'illusions honnêtes, entretenues par l'habitude, et que le monde ne soit qu'une amusante féerie dont aucun dieu ne se soucie. Il faut donc nous arranger de manière que dans les deux hypothèses nous n'ayons pas eu complètement tort. Il faut écouter les voix supérieures, mais de façon que, dans le cas où la seconde hypothèse serait la vraie, nous n'ayons pas été trop dupés...

Vous prenez votre plaisir dans la vertu : soit. Mais n'oubliez pas que ce plaisir n'est pas plus saint, plus pieux qu'un autre : il est différent, voilà tout. Donc, ne parlez pas au peuple d'esprit de sacrifice. Ne lui offrez que ce que vous prenez pour vous-même, — le plaisir, — mais sous la forme où il existe pour les âmes simples, qui en sont réduites à jouir des choses directement. Ne lui interdisez pas l'ivresse : — « Qu'on la rende seulement douce, aimable, accompagnée de sentiments moraux. Il y a tant d'hommes pour lesquels l'heure de l'ivresse est, après l'heure de l'amour, le moment où ils sont les meilleurs. » Renan ici tombe au-dessous de ses chers païens : ceux-ci du moins savaient que l'heure de l'amour n'est pas génératrice de douceur, que la luxure dessèche et tue le cœur : *cruenta Venus,* disaient-ils : Vénus aime le sang.

Avant de se faire moraliste pour son compte et en son nom personnel, il avait moralisé par la bouche des héros de ses drames philosophiques. Il avait cinquante-cinq ans quand il donna le premier, *Caliban,* le meilleur, disent ses admirateurs. Le personnage qui incarne les idées de Renan dans *Caliban,* c'est Prospero ; et Prospero bondit à la seule idée des Sociétés de tempérance :

Mais c'est là une véritable indignité ! Priver les pauvres gens de la seule joie qu'ils ont, en leur promettant un paradis qu'ils n'auront pas ! Pourquoi voulez-vous empêcher ces malheureux de se plonger un moment dans l'idéal ? Ce sont peut-être les heures où ils valent quelque chose...

La vérité pour le peuple, c'est celle qu'il se fait à lui-même. Le peuple a besoin à la fois d'illusions religieuses et de beaucoup d'amusements...

(Moraliser les masses !) A notre âge, peut-on dire de pareils enfantillages ! Si nous ne sommes pas désabusés, quand le serons-nous, mon cher ! Comment n'as-tu pas encore vu la vanité de tout cela ? La moralité doit être réservée pour ceux qui ont une mission comme nous. Mais les pauvres gens, les gens ordinaires, allez donc ! Ils sont pauvres, et vous voulez que par-dessus le marché ils soient vertueux ! C'est trop exiger. Eh ! mon Dieu, leur part n'est pas la plus mauvaise. Il n'y a que les simples qui s'amusent. Or, s'amuser est une manière inférieure, une manière réelle pourtant de toucher le but de la vie. Le peuple doit s'amuser, c'est là sa grande compensation...

Et il y a des amusements à la cour de Prospero (duc de Milan), des fêtes, des fêtes à courtisanes. La courtisane désormais ne lâche plus Renan. Il en met partout... Courtisanes pour papes, pour cardinaux, pour théologiens. Il fait de l'Eglise une vaste maison de tolérance. La courtisane, c'est « l'Eau de Jouvence » ecclésiastique : — « Nous avons, dit un cardinal, des jeunes filles charmantes qu'une abbesse forme exprès pour nos plaisirs. Attends pour renoncer à la vie que tu aies vu si elle n'a pas encore quelques jouissances que tu ignores... Le théologien a besoin que son gosier brûlant soit de temps en temps rafraîchi par un sirop exquis... Celui qui aurait approfondi la femme, Arnauld, saurait le mot de l'univers... Pour moi, *je la trouve adorable dans tous ses emplois,* depuis la fille de joie des quais de Marseille, héritière de l'obscénité primitive, venue en droite ligne de Babylone, avec sa grosse lèvre et son rire libertin, jusqu'à la mère vénérable de la primitive tribu aryenne, à laquelle nous devons le sérieux séculaire qui nous a valu le droit de prendre quelques licences. »

De l'*Abbesse de Jouarre* la thèse est ceci : l'abbesse et son ancien ami le marquis d'Arcy se rencontrent dans la prison du tribunal révolutionnaire, d'où l'on ne sort que pour monter à l'échafaud : une nuit les sépare de la mort : à quoi vont-ils la consacrer ? D'Arcy s'introduit dans la cellule de l'abbesse ; il la convainc, par le seul raisonnement, de se donner à lui : ils vont mourir, ils n'ont pas d'acte religieux plus pressant à accomplir, rien de plus sacré, de plus pieux à faire que de communier avec l'infini sous cette forme sacrilège de l'amour, « acte religieux, moment sacré où l'homme s'élève au-dessus de son habituelle médiocrité, voit ses facultés de jouissance et de sympathie exaltées à leur comble, et du même coup transmet la vie, c'est notre vraie communion avec l'infini. » En vrai prêtre de Vénus, Renan imagine l'immense explosion de sainte débauche qui suivrait l'annonce soudaine de la fin du monde : — « J'imagine souvent que, si l'humanité acquérait la certitude que le monde doit finir dans deux ou trois jours, l'amour éclaterait de toutes parts avec une sorte de frénésie ; la sécurité de conscience fondée sur l'assurance que l'amour n'aurait aucun lendemain amènerait des sentiments qui mettraient l'infini en quelques heures, des sensations auxquelles on s'abandonnerait... Le monde boirait à pleine coupe et sans arrière-pensée un aphrodisiaque puissant qui le ferait mourir de plaisir ! » *(Abbesse de J.,* p. 9).

Qu'aurions-nous entendu s'il eût vécu ! Il n'a plus d'autre idée, plus d'autre image en tête. L'impudicité est devenue chez lui une monomanie. L'année même de sa mort (1892), il publiait *Feuilles détachées ;* et dans la préface (p. XXXII) il écrit : — « Sur ce point (l'amour, et nous en avons assez dit pour qu'on sache que l'amour pour lui c'est essentiellement l'amour physique : « Ce qu'il voit surtout de l'amour, c'est un geste, » dit Séailles scandalisé), sur ce point, je suis plein de discours, je veux sans cesse recommencer à développer ce que j'ai déjà plusieurs fois expliqué par le détail. »

J'arrête ici ces citations. Elles ne sont pas édifiantes. Encore n'ai-je pris que « la fleur » du panier. Renan vieilli se plaisait à des crudités qui ne sauraient se transcrire. Mais ce que l'on vient de lire suffit à dire ce qu'il fut. Séailles ne peut se tenir de ponctuer tous ces textes de Renan d'exclamations déconcertées, ou indignées : — « Pauvre Renan !... Oh ! le niais !... Le polisson !... Rêve de singe vicieux... Si l'on faisait un *sottisier* des gens d'esprit, Renan, au-dessous de Voltaire, y tiendrait un rang très honorable... »

Ces lignes sur Renan se sont allongées au-delà de ce que j'avais prévu. Je ne le regrette pas, si

elles peuvent aider nos confrères à mieux connaître Renan. Il est toujours pénible de reprendre contact avec cet homme ; mais c'est nécessaire. On fait pour lui une propagande éhontée en milieux primaires et populaires ; il faut que nous sachions à qui nous avons affaire. La meilleure apologie des papes, disait un protestant allemand du siècle dernier, c'est de les montrer ce qu'ils sont. La meilleure tactique vis à vis d'individus comme Renan, c'est de les exhiber dans leur vilenie. Le Souverain Pontife a ordonné, le 20 mars, dans les églises de Rome, des cérémonies pour expier le scandale des fêtes qui ont été organisées à Rome même en l'honneur du centenaire de l'apostat [1]. Nous prions que ces lignes sur Renan deviennent, elles aussi, une manière de réparation, qu'en aidant à mieux connaître Renan, elles aident du même coup nos confrères à réparer le mal qu'il a fait, à prévenir le mal qu'on veut qu'il fasse encore.

Sur l'exégèse renanienne, cette célébration du centenaire nous a valu un excellent travail du P. Lagrange, **La Vie de Jésus d'après Renan** (in-12 de 145 p., 3 f. 50, Gabalda). Ces pages avaient paru d'abord dans la *Revue Biblique*. L'éminent auteur, en les publiant en volume (et en volume d'un bon marché réel), veut faire œuvre de vulgarisation. C'est qu'en effet, en face de la propagande de nos ennemis, une œuvre de vulgarisation s'impose. Dans les écoles, dans les œuvres post-scolaires, on parle à nos enfants, à nos jeunes gens, de la science de Renan. Il faut qu'ils sachent, là-dessus comme sur tout le reste, la vérité ; ils ont droit à l'apprendre de nous. Le P. Lagrange en mains, ce sera facile. La méthode de Renan, c'est de « solliciter » les textes, de défigurer l'histoire, de déformer avec plus ou moins d'astuce la réalité telle que nous la présente l'Evangile ; est-ce donc là un procédé incompréhensible et dont il soit si difficile de faire toucher du doigt la malhonnêteté aux âmes même les plus simples ? Mais pas du tout : c'est le procédé de toutes les mauvaises langues, au village comme à la ville, au village plus encore peut-être qu'à la ville. Lisez, p. e., à vos ouailles les pp. 92-99 du P. Lagrange : il y a là une moisson de citations très intéressantes de la *Vie de Jésus*, et, en regard, les textes évangéliques qui sont à la base de la glose renanienne. Mais vos ouailles auront compris avant même que vous n'ayez achevé votre explication : « Connu ! connu ! » s'écrieront-elles : Renan en use avec les dits et faits de Jésus absolument comme un tel ou une telle en usent avec les dits et faits de leur prochain...

VI. — Un rédacteur des *Nouvelles littéraires* (24 fév.) est allé passer « une heure avec M. Loisy. » M. Loisy pense que « la religion, c'est, malgré tout, un fait humain, un des aspects les plus intéressants et les plus instructifs de l'histoire humaine ; » que toutes les religions passent, mais que la religion demeure ; que la religion n'implique du reste pas la croyance en Dieu, témoin le bouddhisme qui est « une grande discipline d'humanité sans être le culte d'un dieu quelconque ; » que l'état areligieux qu'on remarque aujourd'hui n'est pas un état normal de l'humanité ; qu'il pourrait n'être qu'un état transitoire en attendant un renouveau religieux qui ne sera probablement le renouveau d'aucune des religions existantes, mais probablement de la religion d'Auguste Comte, la religion de l'humanité ; que « la Société des Nations est peut-être le prodrome d'une organisation nouvelle, dont on ne saurait prescrire les formes par avance, mais qui, de manière ou d'autre, aura un caractère religieux, comme aussi bien elle aura un caractère moral. » (Sur le caractère « religieux » que la Maçonnerie entend donner à la Société des Nations, voir *Ami* 1919, p. 1208-9).

L'interviewer hasarde une dernière question à l'ex-abbé : — « Croyez-vous à l'immortalité de l'âme ? »

Un silence, *un petit rire sec*, puis :

— Je n'y vois pas d'inconvénient, mais je ne puis me la représenter. Je sais que c'est une des croyances les plus anciennes de l'humanité, mais ce n'est pas une garantie, au contraire.

D'ailleurs, l'intérêt supérieur de l'humanité ne me paraît pas exiger que nous soyons là éternellement pour aider au règne de la justice ou pour y participer. Il me semble moins utile de spéculer sur le sens de la mort que de considérer le sens de la vie.

VII. — Me Henri Robert publie en volume une nouvelle série de ses **Grands procès de l'histoire** (in-8 écu de 260 p., 49 illustrations, 7 f. 50, Paris, Payot), donnés d'abord en conférences et recueillis dans nos périodiques. Successivement il étudie le procès de la marquise de Brinvilliers, l'Affaire du Collier, les procès de Charlotte Corday et de Mme Roland, l'Affaire Lafarge. Ce ne sont pas des plaidoiries ; ce ne sont pas des procès en revision, puisque toutes ces affaires sont jugées, et jugées en pleine clarté, sans qu'il y ait matière à tentative de revision, sauf toutefois pour la dernière, Mme Lafarge, accusée d'avoir empoisonné son mari et condamnée de ce chef à la prison perpétuelle. Les contem-

[1] Pie XI, dans ce discours du 18 mars où il annonçait son intention de célébrer le VIe centenaire de la canonisation de S. Thomas, a protesté solennellement contre ces fêtes de Renan à Rome :

« Oui, nous nous trouvons dans la resplendissante lumière de S. Thomas, au lendemain du jour où, dans cette Rome *où le Christ est Romain*, on a eu la malheureuse pensée de rendre un honneur immérité à un homme auquel en vérité rien n'était dû de la part de notre Italie, pas même pour des mérites littéraires ou scientifiques que des spécialistes ont discutés et jugés comme il convient ; à un homme, dont le nom ne peut faire moins que rappeler le blasphème contre Jésus-Christ, sa divinité et sa vie, blasphème qui suffisait malheureusement à lui donner de la notoriété et de la renommée devant le grand public. Tandis que ces honneurs immérités sont rendus à cette science que les vrais savants ont justement jugée fausse, superficielle et impie, vous êtes venus, fort à propos, rendre honneur à la vraie science, à celle qui dérive du Christ et reconduit au Christ. Tandis que ces honneurs immérités vont à un homme qui n'eut pas même — comme il appartenait à un prince de l'Eglise de le faire remarquer — le mérite des égards dus à son pays et à sa nation, vous venez honorer la vraie science, qui s'incline devant l'autel, devant le Dieu de la sagesse et ne cherche pas autre chose que recueillir, de tout le créé, réel ou idéal, naturel ou surnaturel, l'harmonie magnifique et continuelle que Dieu lui-même, en notes mystérieuses, y a cachée, afin de constituer le cantique de la vérité, le cantique de la foi, le cantique au Dieu des sciences, au Dieu créateur, révélateur et sauveur. »

porains (c'était en 1840) se sont passionnés pour cette affaire comme on ne l'avait peut-être jamais fait pour une affaire privée ; et la postérité n'a pas cessé de partager les passions du temps : l'affaire Lafarge semble être d'hier, la publication naguère de la Correspondance de la dame a réveillé les discussions d'antan, et Me Robert croit, en définitive, à l'innocence. La grosse question, avant de passer à l'examen de la culpabilité, c'est de savoir s'il y a eu crime, si Lafarge est mort empoisonné ; et cela n'a jamais été prouvé : les médecins du temps ne se sont pas mis d'accord (l'expertise officielle a trouvé dans le corps du mari un demi-milligramme d'arsenic, mais trois autres expertises n'en ont pas découvert trace, et d'ailleurs c'est au cours d'une des dix-sept audiences que Raspail dit au président des assises : — « De l'arsenic ? Mais il y en a partout, et je me fais fort d'en trouver dans le fauteuil où vous êtes assis »), et les données les plus récentes de la science rendent l'empoisonnement pour le moins très problématique. Me Robert est porté à voir dans Mme Lafarge une victime des haines limousines. Jeune (24 ans), très belle, épousée à Paris en coup de foudre (août 1839) par un homme qui ne la connaissait que depuis quinze jours, débarquée en octobre suivant en Corrèze où M. Lafarge était maître de forges, isolée dans ce château du Glandier qui pour elle était la plus triste des résidences provinciales, elle s'ennuya, elle trouva tout déplaisant autour d'elle, elle ne se fit pas faute de le dire et de l'écrire, elle ne se fit que des ennemis, et M. Lafarge étant mort en janvier 1840 à la suite de vomissements répétés auxquels il était sujet depuis longtemps (déposition du médecin qui avait soigné sa première femme), la rancune publique soupçonne tout de suite la nouvelle épousée : — « Les voisins comme le pays, dit Me Robert, se sont cruellement vengés !... Dans le petit village, voisin d'Ussat, où elle dort son dernier sommeil, Mme Lafarge, à jamais, entendra siffler le vent des haines limousines que le temps n'a point apaisées. »

L'affaire Lafarge est d'ordre privé. Les autres affaires évoquées ici intéressent l'histoire générale. Elles ont fait, toutes, l'objet de copieux travaux d'érudition. On verra, on apprendra ici ce que devient l'érudition sous la plume de Me Robert, quelle vie, quel afflux de lumière il répand sur toutes ces questions. Pas de phrases ; des faits, des arguments, mis en ordre avec une discipline impeccable, des rapprochements éblouissants. Dès les premières lignes, c'est toute la vie d'une époque qui s'évoque devant nous. Il y a là, pour les professeurs, pour les conférenciers, des modèles magnifiques. De fortes leçons aussi de politique à l'adresse des Assemblées incohérentes et sans tête, fatalement vouées à devenir la proie des extrémistes : telle la Convention, où la majorité à l'origine appartenait incontestablement aux Girondins, hommes pour la plupart distingués, intègres et relativement pondérés... « du moins ils l'étaient devenus en arrivant au pouvoir ; » en face d'eux quelques extrémistes, presque tous élus de la Commune parisienne et dont au surplus les élections étaient contestées comme entachées de violence et d'irrégularités : quelques mois à peine s'écoulent, et la situation est presque inversée *(Procès de Mme Roland,* p. 204-5). Aux gens qui prétendent établir un parallèle entre Jeanne d'Arc et Charlotte Corday, il répond (p. 178-9) :

Tandis que la naïve bergère de Domremy, gardant intacte, en la simplicité de son âme croyante, sa foi religieuse, son traditionalisme respectueux et sa profonde humilité, se défiait d'elle-même et de ses propres forces et courait mettre d'abord au service du roi de France, pour le guider et sauver avec lui la patrie en danger, son ardent amour de la terre natale et son entraînante volonté de vaincre ; tandis que toutes les forces de la nation venaient se ranger sous sa bannière immaculée, semée de fleurs de lys..., — Charlotte Corday, elle, en orgueilleuse petite-fille de Corneille, ne cherchant sa force que dans la trempe étonnante de son caractère, n'écoutant que la voix de cet individualisme funeste qu'avaient développé en elle les théories trompeuses des philosophes du XVIIIe siècle, prétendit assumer seule une tâche impossible et se crut le droit de s'ériger en justicière. C'est pourquoi son œuvre demeura stérile... Son geste vengeur ne fut que le signal d'une répression plus sanguinaire et d'un redoublement de terreur... Elle ne fit que démontrer l'impuissance de l'énergie individuelle et de l'effort isolé à sauver la patrie, devant la coalition des forces du mal... Elle avait dit : — « J'ai rempli ma tâche ! Les autres feront le reste ! »

VIII. — M. Lenôtre a donné à la *Revue des Deux Mondes* et publie en volume **L'Affaire Perlet** (in-8 de 330 p., photogravures hors texte, 10 f., Perrin). En sous-titre : *Drames policiers.* Drames où le sang ne manque pas, mais où l'élément comique domine : on n'est pas plus grotesque que tout ce monde de l'émigration, qui, tout le long de la Révolution et de l'Empire, n'a cessé de se bercer des plus sottes espérances, qui n'a jamais rien entendu à la réalité des choses, qui se remettait aux derniers des fantoches du soin de veiller aux intérêts du roi et de la France. Le héros de cette *Affaire*, ce n'est pas Perlet, ou du moins ce n'est pas d'abord Perlet ; c'est Louis Fauche-Borel, né en 1762, petit imprimeur-libraire à Neuchâtel (aujourd'hui en Suisse, alors principauté placée sous la suzeraineté du roi de Prusse). Protestant de religion, et fondateur de loge maçonnique, il est tout dévoué à la cause de l'Encyclopédie : non pas que cela lui rapporte grand'chose (il se ruinera à son petit commerce), mais cela lui vaut des relations illustres. Et des relations illustres, tout est là pour lui. Vaniteux comme personne et gobeur à souhait, il est une proie toute désignée pour les intrigants, les faiseurs, les chevaliers d'industrie, les aventuriers de tout poil. On lui promet des millions, la direction de l'Imprimerie royale, l'inspection générale de la Librairie de France, le cordon de St-Michel : il avale tout ; et quand un grand seigneur l'appelle « mon cher Monsieur Fauche, » quand on lui met la main sur le cœur en s'écriant : « Vous avez cela là, et vous réussirez ! » il n'est

entreprise, si folle soit-elle, où on ne le voie prêt à se lancer.

Et le pis, c'est qu'il réussit, que les royalistes se reposent sur lui de leurs intérêts, qu'il va être le grand agent royaliste au temps du Directoire, du Consulat et de l'Empire. Il entre au service du prince de Condé; il joue un rôle de premier plan dans les intrigues qui préparent la trahison de Pichegru. Arrêté en juillet 1802, il passe près de deux ans au Temple, voit, en mai 1804, ses 45 coaccusés quitter le Temple pour la Conciergerie, où 19 seront condamnés à mort et 26 acquittés. Lui, on ne l'a pas même jugé digne de l'honneur d'un jugement, ou du moins il interprète ainsi la chose, et il en souffre cruellement dans sa vanité. La vérité, c'est plutôt que la police consulaire, Fouché et ses deux acolytes, Réal et Desmarets (celui-ci prêtre défroqué, ex-jacobin bruyant), ont flairé en cet étourneau prétentieux et bavard un homme à utiliser...

On va l'utiliser en effet. On le transfère d'abord du Temple à la prison de la Force, parmi les détenus de droit commun. Là, flairant qu'il a tout à gagner à changer son fusil d'épaule, il renie son passé, offre ses services à Desmarets, demande qu'on le renvoie au Temple, provisoirement, pour ne pas le « brûler » aux yeux des émigrés auprès de qui il doit retourner, non plus en féal, mais en espion... Février 1805, il sort du Temple, espion désormais aux gages de Fouché, arrive à Berlin, fréquente les « têtes couronnées, » se demande qui il va servir, louvoie... Mais la police de Bonaparte jouit, à travers toute l'Allemagne et l'Europe Centrale, d'une ubiquité que nous avons peine à concevoir aujourd'hui; elle voit tout, elle sait tout, elle peut tout... Fauche-Borel se sent démasqué, passe à Londres, plus royaliste que jamais, et plus en possession que jamais de la confiance du parti royaliste...

A Londres, Desmarets ne perd pas de vue son homme. C'est maintenant surtout qu'il va l'utiliser. Fauche-Borel a fait la connaissance, à Paris, de Perlet, Genevois, presque un compatriote donc, royaliste aussi de parade, déporté même à Cayenne par Fructidor, rentré en France ruiné, voué désormais au service de Desmarets, le plus obscur, le plus vil, le plus méprisé peut-être de cette tourbe de mouchards déclassés dont se compose la police de Desmarets.

Par Perlet, Desmarets est sûr de tenir Fauche-Borel réfugié à Londres. Il charge Perlet de correspondre clandestinement avec Fauche. Il persuade ainsi Fauche de l'existence d'un Comité secret royaliste, qui comprend les principaux fonctionnaires de l'Etat : Perlet ne cite aucun nom, une telle imprudence perdrait tout, mais les plus indéfectibles soutiens de l'Empire sont gagnés à la cause des Bourbons, et n'attendent qu'un signe du roi de Mitau pour procéder à sa restauration...

De 1806 à 1814, Fauche, et, avec lui, presque toute l'émigration, Louis XVIII, le Cabinet anglais, croient au mystérieux Comité dont Perlet leur détaille les faits et gestes. Ils essaient bien quelquefois de contrôler les dires de Perlet ; mais leurs tentatives échouent, et pour cause, et de façon sanglante.

Il faudra la Restauration pour les détromper... De là la retentissante affaire Perlet, qui fut plaidée en 1816 et qui dévoila un des côtés les plus secrets et les plus dramatiques de la police impériale. Perlet fut condamné à 5 ans de prison, 2.000 francs d'amende, interdiction de ses droits civils pendant dix ans, restitution de la somme escroquée par lui à Fauche-Borel (soit 14.108 fr.), etc.

Fauche-Borel triomphait. Il n'en fut pas plus riche. Il réclamait tout ce que le prince de Condé lui avait promis, le million, le cordon de St-Michel, etc. La Restauration, qui laissait mourir de faim en Vendée ses meilleurs serviteurs, n'avait pas d'argent non plus pour Fauche. Fauche s'en fut quémander de tous côtés, à Londres, à Berlin, à Hambourg ; il revint à Paris, fut, en compagnie de quelques autres (dont Alexandre Dumas), le commensal de Barras, autre épave, qui fanfaronnait, lui aussi, sous le mépris unanime, fit en 1825 le voyage de Reims pour assister au sacre de Charles X, qui, disait-il, l'avait convié lui-même, retourna à Neuchâtel, à demi fou : le 4 septembre 1829, il montait au dernier étage de son hôtel, et se précipitait dans le vide.

Perlet, après sa condamnation, se retira à Genève ; il fit du brochage dans l'atelier de sa sœur, mais sans renoncer à ses intrigues : il sut exploiter le désarroi où l'assassinat du duc de Berry jeta le gouvernement de la Restauration, et se fit allouer 3.000 francs pour remise de papiers importants ; il mourut à Genève, le 29 novembre 1828, dans un taudis, peut-être à demi fou, lui aussi.

Quel triste monde ! Dupeurs ou dupés, lesquels sont plus misérables ? Ils le sont tous également. Les dupés, dans toutes ces histoires, méritaient leur sort, dupaient, eux aussi, et n'étaient pas d'une conscience très supérieure aux intrigants ou aux mouchards dont ils étaient victimes. C'est une profonde page d'histoire humaine que vient d'écrire M. Lenôtre. Il fallait toute sa dextérité pour se reconnaître à travers ce labyrinthe d'intrigues et d'invraisemblances.

IX. — Cet assassinat du duc de Berry (13 février 1820) où Perlet pensa trouver et trouva en effet une bonne aubaine, vient d'être à son tour l'objet d'une monographie d'un haut intérêt psychologique, **Louvel le régicide**, par J. Lucas-Dubreton (in-12 de 260 p., portrait, 7 f., Perrin; fait partie de la Collection *Enigmes et drames judiciaires d'autrefois*, où M. Lenôtre nous donnait naguère sa passionnante enquête, *La Femme sans nom).*

Comment Louvel, ouvrier sellier irréprochable et pacifique, en est-il arrivé à l'idée de commettre son crime du 13 février 1820 ?

Un jour de janvier 1814, de Metz où il se trouve alors, il entend tirer le canon de Nancy : — « Les

ennemis y sont-ils ? demande-t-il à son ami Dumont, un vétéran de l'armée d'Egypte comme lui, avec qui il a renoué connaissance les jours précédents. — Oui, et avec eux le comte d'Artois. — Qui, le comte d'Artois ? Un général autrichien ? » Dumont sourit : — « Un Bourbon, mon garçon, le frère de Louis XVI ». (Lucas-D., p. 15).

C'est ce « canon de Nancy » qui annonce le crime de 1820. A dater de ce jour-là, Louvel cesse d'ignorer les Bourbons. Jusque-là, il les ignorait. En bas âge au temps de la Révolution (né 1783, à Versailles), fils d'un marchand de toile peu fortuné, orphelin de mère à trois ans et de père à neuf ou dix, mis par sa sœur en apprentissage chez un oncle qui exerçait l'état de maître-sellier, il avait grandi à la diable, sans religion, sans première Communion, initié seulement, dans son ignorance, à la Théophilanthropie, à laquelle il demeurera fidèle après même que Bonaparte leur aura interdit les églises ; il fait son tour de France, sert quelque temps aux armées sans enthousiasme, est réformé en 1806, reprend son tour de France, sans songer autrement aux affaires de la patrie : c'est à Metz seulement, fin 1813, devant l'invasion imminente, que la flamme patriotique s'allume en lui. Tout pour la France, tout contre ses ennemis ! Parmi ses ennemis il voit un Bourbon : dès lors son devoir est clair, sa conduite toute tracée : il appliquera la loi, la loi toujours vivante qui condamne ceux qui ont porté les armes contre la France. Sa conscience le lui ordonne : il obéira. Puisque personne ne se soucie de rendre cette justice, il prendra la place des juges, frappera lui-même au nom de la nation. A partir de juillet 1815 (retour des Bourbons après Waterloo), Louvel se considère comme le mandataire de la patrie : « il a commission de la venger. »

Et ce que Louvel veut frapper, ce sont tous les Bourbons, l'un après l'autre. Berry est visé d'abord comme le plus jeune, celui dont la mort sera le plus « utile. » Mais Angoulême suivra Berry, et Monsieur (Artois) doit tomber après ses deux fils. C'est l'ordre, et il s'y tiendra : un jour le destin mettra Angoulême tout à fait à sa merci, il peut le frapper à coup sûr, il ne le fait pas, parce que ce n'est pas dans l'ordre rationnel qu'il s'est fixé.

En juillet 1815, il avait élu domicile à La Rochelle. En octobre, il revient à Versailles, chez sa sœur aînée qui a quasi veillé à son éducation. Comme il est bon ouvrier, Labouzelle, entrepreneur de la sellerie royale, lui propose, à Paris, aux écuries du roi, un poste de surveillant à l'entretien des objets de sellerie. Il accepte avec empressement. Il s'installe, à l'entresol desdites écuries, dans une cellule misérable, sombre et basse, si étroite que, pour ouvrir la fenêtre, il faut reculer l'établi qui alors empêche la porte de s'ouvrir : tant mieux, c'est ce qu'il lui faut, il ne sera dérangé par personne. Ouvrier exemplaire, solitaire, sans fréquentation aucune, il fait l'admiration, presque l'édification de l'entourage. Il ne s'absente que pour aller voir sa sœur, à Versailles. Encore ses visites se font-elles de plus en plus rares ; et comme elles se font aussi de plus en plus sombres et qu'à chaque voyage la sœur note sur le visage de son frère un nouveau signe d'inquiétude, de défiance, d'ennui, à la fin, exaspérée, elle lui dit : — « Tu m'arraches le cœur, je ne te dirai plus de revenir, tu viendras quand tu voudras. » Il la prend au mot, ne revient plus.

C'est désormais pour lui la vie absolument solitaire, l'homme absolument seul qui se nourrit de son idée unique. Aucune influence étrangère. Ce ne sont point les prédications (comme dans le cas de Jacques Clément), ou les visions (comme chez Ravaillac), ou les horreurs de la famine, la misère du peuple (comme chez Damiens) qui le façonnent : d'un fait concret, de la canonnade de Nancy, il a tout déduit. Il rôde, le dimanche, aux environs de l'Elysée (où habite le duc), ou au Bois de Boulogne, à Neuilly ; il voit passer le duc en cabriolet, à cheval. A plus d'une reprise l'occasion s'offre, sûre, de le frapper : Louvel a toujours, dès 1815, un poignard en poche ; mais un instinct l'avertit que ce n'est pas l'heure encore.

Les affiches annoncent, pour le dimanche 13 février 1820 (dimanche-gras), une représentation extraordinaire à l'Opéra. Sans doute le duc s'y rendra. C'est le jour, se dit Louvel. Il se lève, ce 13 février, nerveux, fiévreux. Il parle plus que d'habitude. Le soir, à huit heures, son poignard en poche, il est sur le passage du duc. Il hésite, le courage lui a manqué. Le duc doit repasser à 10 h. 3/4. Louvel songe qu'à la fin du mois Labouzelle le rappelle à Versailles. Il faut donc que ce soit pour aujourd'hui. Il tâte son couteau, la fièvre le reprend : — « Ai-je tort ? Ai-je raison ? Si j'ai tort, pourquoi ces idées ne me quittent-elles pas ? Si j'ai raison, pourquoi le courage me manque-t-il ? » Puis, tout à coup : — « Ce soir, c'est décidé ! » Il va se poster au coin de la rue Richelieu et de la rue Rameau ; le duc doit y passer pour rentrer à l'Opéra ; Louvel, passant comme une balle entre le valet de pied et le factionnaire, appuie sa main gauche sur l'épaule du duc et de toute sa force lui enfonce le poignard dans le côté droit... On ne croit d'abord qu'au geste d'un brutal ; le duc croit qu'il n'a reçu qu'une contusion ; ce n'est que l'instant d'après qu'il porte la main à son côté : « Je suis assassiné ! » Louvel s'est enfui ; dans les ténèbres, dans la foule, c'était facile ; mais un fiacre se trouve sur sa route, il est appréhendé. Le duc expira le lendemain matin à 6 heures, dans les plus beaux sentiments, après avoir multiplié les intercessions pour obtenir l'assurance que son meurtrier aurait grâce de la vie.

Louvel comparut devant la Cour des Pairs, fit jusqu'au bout l'apologie de son acte, se déclara sans complices, fut condamné à mort, à l'unanimité, le 6 juin. Il professa croire en Dieu, mais refusa, à plusieurs reprises, les secours de l'aumônier : — « J'irai aussi bien en Paradis que ceux qui ont porté les armes contre la France. » Il écrivit à sa sœur Thérèse ; il finit par dire que peut-être, pour lui faire plaisir, il se confesserait... Après un

nouveau refus, le matin même de l'exécution, sur les instances des policiers, il se confesse : le prêtre est vieux, dit-il, et ne lui déplaît pas : « Il écoute avec sensibilité les prières d'usage en telle occasion, répète par trois fois : *Miséricorde, ô mon Dieu !* et baise le crucifix. » L'exécution devait avoir lieu à 8 h. du matin ; au dernier moment, un sursis est annoncé, de nouvelles instances sont faites auprès de Louvel pour obtenir qu'il dénonce le complot dont toutes les imaginations sont hantées, on lui tend toutes sortes de pièges pour le faire parler, mais jusqu'au bout il proteste qu'il n'a pas de complices, qu'il est seul... Le soir, à 5 h. 3/4, il monte sur la charrette, accompagné de l'aumônier, arrive sur la place de Grève, où l'échafaud est dressé, et comme l'aumônier lui fait une dernière exhortation, il répond en montrant le bourreau et ses aides : — « Hâtons-nous, j'en suis fâché, mais on m'attend là-haut, » monte les degrés, et sa tête tombe.

Les assassins sont rares parmi nos ouailles. Mais ce qui est moins rare, ce sont les monomanies, les idées fixes qui, pour n'avoir pas pour objet un crime ni même une faute grave, pour ne tendre d'une façon immédiate qu'à une chose légère, n'en sont pas moins dangereuses, débilitantes, ruineuses du sens moral et de la maîtrise de soi. Le cas de Louvel, tel qu'il est exposé ici et reconstitué avec tous les détails possibles, d'après les interrogatoires de l'accusé et les pièces du procès, est des plus curieux à étudier par le menu et fort suggestif d'applications pratiques.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — A propos de votre article très clair sur le pouvoir du Pape par rapport au mariage *ratum non consummatum,* ne trouvez-vous pas qu'il y aurait une réforme à faire dans nos catéchismes ? Leur contexte donne à penser, en effet, que l'indissolubilité résulte absolument, aux yeux de nos enfants et de nos gens, du sacrement lui-même, de la fusion des consentements. Or, en fait, ce n'est pas tout à fait exact, puisque le Pape le déclare dissoluble.

Vous écrivez : « *Dans ce cas, on conçoit sans peine que son indissolubilité est moins parfaite, moins absolue.* » Il est donc tout de même indissoluble, *réellement indissoluble,* et vous écrivez en effet : « Dès lors le *vinculum très réel...* Le mot très subtil de *dispense* est, *en fait, équivalemment si l'on veut, une annulation.* »

Donc, *in se,* le Pape *annule,* et le sacrement n'est complet dans son effet d'indissolubilité que *consummatum.* C'est bien là la doctrine. Or, elle n'est pas enseignée ainsi en fait. N'est-ce pas dommage ?

Pourriez-vous mettre au point pour le public une explication de cette doctrine ?

Il y aurait, par le temps qui court, un avantage. Nos gens pourraient, sous le voile du sacrement *ratum non consummatum,* essayer la vie en ménage, et si s'affichait v. g. une antipathie de goûts, de caractères, ou existence de vices, tares, etc., se décider à ne pas aller plus loin et à bénéficier de la possibilité d'une dispense. Je crois que nous aurions des adeptes et moins de misères. Et le consentement n'y serait pas moins, qui fait la « validité incomplète », puisqu'ils voudraient réellement se marier, sans plus, avec toutes les conséquences,... et seulement l'espoir, si erreur il y avait eu dans le choix, de bénéficier du canon 1119.

Si jamais nous trouvons un théologien qui expose « en plein » et à point toute la doctrine du mariage avec tous ces cas, ce sera *un as.*

R. — Il y aurait peut-être quelque inconvénient à formuler cette doctrine très spéciale dans nos catéchismes, vu la difficulté d'expliquer et de faire comprendre aux enfants le *consummatum,* qui est le terme absolument essentiel dans la question. Au surplus, les mariages *rata non consummata* sont des cas exceptionnels, pour lesquels donc il y a lieu de réserver, à l'usage des intéressés, des compléments de doctrine délicats qui ne sont point du tout nécessaires dans la théorie chrétienne normale du mariage.

Par contre, nous serions tout à fait d'avis qu'on mît les choses au point sur ce chapitre-là dans l'enseignement chrétien supérieur, v. g. de nos catéchismes de persévérance. La difficulté de commenter pareille matière resterait toujours, sans doute, mais moindre, cependant. En tout cas, si l'on estimait pareil enseignement inabordable à un auditoire de jeunes gens ou de jeunes filles, tout au moins pourrait-on et, à notre avis, devrait-on en toucher un mot dans les réunions de mères chrétiennes, dont ce serait le rôle ensuite de le communiquer à l'heure et en circonstances opportunes, autant que de besoin, à leurs enfants.

L'ancien droit canonique accordait aux jeunes mariés le droit de s'abstenir du mariage pendant deux mois après le contrat, dans le cas où l'un d'eux voudrait prendre ce délai pour délibérer de son entrée en religion. Ce privilège positif *intuitu religionis* a disparu avec le nouveau droit, ainsi qu'il résulte, pensons-nous, des deux canons 1111 et 542, n. 1.

Il n'en reste pas moins que les jeunes époux ont toute liberté de surseoir d'un commun consentement à la consommation du mariage, si quelque raison se présente pour eux de tomber d'accord sur ce point-là. A vrai dire, c'est là une suggestion qui n'est guère pratique. Aussi l'Eglise avait-elle trouvé, et recommande-t-elle encore, un autre moyen de parer aux surprises fâcheuses possibles du mariage une fois contracté : c'est la pratique des *fiançailles,* très commune autrefois, beaucoup trop délaissée de nos jours, malgré les efforts actuellement tentés dans les bonnes familles chrétiennes pour y revenir.

Vous nous demandez une mise au point de la question. C'est un travail que nous avons déjà fait plus d'une fois dans nos colonnes. Vu son utilité grande, nous voulons bien le reprendre ici une fois encore en résumé. Ce sera d'ailleurs pour nous une occasion de rectifier une erreur grave commise par vous dans la lecture de notre dernier article.

Deux hypothèses sont nettement à distinguer : 1° le mariage initialement valide et 2° le mariage

initialement nul. Occupons-nous de celui-ci tout d'abord. C'est à son sujet, exclusivement, que nous avons parlé de *nullité originelle*, et point du tout, comme vous paraissez l'avoir compris, à propos du *ratum non consummatum*, lequel est un mariage initialement *valide*, dont l'on ne peut dire, par conséquent, qu'il soit entaché de « nullité originelle. »

Le procès en *nullité* (et non pas en *annulation*) a pour but précisément d'établir la nullité originelle d'un mariage (consommé ou non) dont la validité initiale a été mise en échec, rendue impossible par un empêchement dirimant non dispensé. Lors donc qu'une sentence *de nullitate* intervient, le juge n'annule pas le mariage, mais le déclare inexistant *ab initio* : il constate simplement sa *nullité originelle*.

Nous devons donc le plus possible protester contre l'abus de langage très répandu chez nous, qui suppose qu'on peut recourir à Rome pour obtenir l'*annulation* d'un mariage qui a cessé de plaire. Il faut dire : reconnaissance, constatation juridique, déclaration *de nullité* (originelle), et non pas *annulation*.

Voilà pour le cas général des mariages initialement invalides, qui peuvent être l'objet d'un procès en déclaration officielle de nullité. Passons maintenant aux mariages valides *ab initio*.

Au point de vue du droit qui présentement nous intéresse, ils sont de deux sortes : *consummata* ou *non consummata*. Dans la première hypothèse rien, absolument rien à faire (nous ne parlons pas bien entendu du *privilegium Paulinum*, ni de tout ce qui regarde les mariages des infidèles). Le mariage présente alors tous les caractères constitutifs de l'indissolubilité, complète, absolue.

Tout autre est le cas du mariage *ratum non consummatum*. Il manque à celui-là ce qu'on pourrait appeler le complément de son intégrité sacramentelle. Il est indissoluble, pour ainsi dire, *in actu primo*, mais non pas *in actu secundo*, pour employer une distinction scolastique aussi claire que précieuse dans cette question. Le *vinculum* existe, mais « déliable » encore par l'autorité suprême du Souverain Pontife, lequel, comme l'on sait, peut en dispenser puisque, en fait, il en dispense.

C'est sans doute pour éviter une fâcheuse équivoque et une erreur dans l'opinion populaire qu'on emploie alors le mot « dispense » et non « annulation », afin de ne pas donner à supposer que le Pape peut annuler de façon générale des mariages valides. Et, à y regarder de près, l'acte du Chef de l'Eglise ne porte pas alors directement sur le *vinculum*, qui rigoureusement parlant n'est pas rompu, brisé, mais sur la personne même des sujets en cause, qu'il dispense de la loi du lien *in casu*, comme il arrive dans toutes les dispenses où une personne est exemptée de la loi sans que la loi soit pour cela *per se* directement atteinte, annulée en elle-même.

Quoi qu'il en soit des explications théoriques possibles, le fait est là, certain absolument : le mariage *ratum* mais *non consummatum* peut être l'objet d'une dispense Pontificale qui rend aux conjoints leur liberté première. Ne pensez donc pas, cher confrère, que cette dispense réclame la « nullité originelle » du mariage ; bien au contraire elle suppose sa validité et l'existence du *vinculum*, sans quoi sa relaxation, la dispense, n'aurait pas de raison d'être.

Il peut se faire néanmoins que le Pape accorde la dispense *super ratum* à propos d'un mariage douteusement valide, peut-être nul en fait *ab initio*. C'est alors une dispense *ad cautelam* ; et il est avantageux d'y recourir pour éviter les difficultés juridiques considérables d'un procès en « nullité, » lorsqu'on a affaire à un mariage attaquable peut-être dans ses origines, en raison de quelque empêchement dirimant, mais qui n'a pas été consommé. On choisit alors la procédure de la dispense *super ratum*, beaucoup plus facile et rapide, puisqu'il n'y a alors qu'à établir la preuve juridique du fait de non consommation.

Quant aux raisons physiologiques, théologiques, mystiques, qui peuvent mettre en pleine lumière, mieux que nous n'avons pu ni voulu le faire ici, le sens profond du mot de l'Ecriture : *Erunt duo in carne una*, par où se traduit l'indissolubilité sacramentelle absolue, nous renvoyons à la lecture de nos bons auteurs de théologie, de droit canonique et d'Ecriture Sainte.

C'est aussi auprès des canonistes et professionnels du traité spécial *de Matrimonio* qu'il faut se renseigner sur le droit, non pas proprement dit juridictionnel et simplement ecclésiastique, mais en quelque sorte « ministériel » et « divin médiatement » qu'a l'Eglise de dissoudre par dispense le lien indissoluble aussi *(in actu primo)* du mariage *ratum non consummatum*. Il y aurait une page intéressante à écrire à propos des évolutions historiques de l'usage qui a été fait de ce droit et des raisons différentes qui l'ont motivé depuis le pape Alexandre III (XIIe siècle) jusqu'à nos jours. Rien ne limite à priori le pouvoir Pontifical sur ce point-là. Absolument parlant, il peut, soit pour des cas particuliers, soit pour des raisons d'ordre général et collectif, fixer de nouvelles causes de dispense *super ratum*, supprimer celles déjà existantes ainsi qu'il est arrivé sous l'ancien droit pour l'*affinitas superveniens*, motif de dispense un moment reconnu puis presque aussitôt supprimé. C'est ainsi, par exemple, que la profession religieuse de vœux solennels (ou canoniquement équivalents à des vœux solennels, quoique simples, v. g. chez les Jésuites) dirimait autrefois le mariage *ratum non consummatum* et le dirime encore sous le nouveau régime du *Codex*, comme on peut le voir au can. 1119.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur l'exercice de ce droit souverain de l'Eglise à propos des mariages des infidèles : mais c'est là un tout autre sujet, qu'il n'était point nécessaire, ni utile, d'aborder pour donner à notre correspondant le supplé-

ment de lumières qui lui permettra de saisir plus exactement la théorie et la pratique des dispenses Romaines *super ratum non consummatum* entre sujets baptisés.

Q. — Que le cher *Ami* daigne m'excuser de lui poser une question, qui pourra paraître étrange, mais qui doit intéresser tous ceux qui ont une dévotion particulière pour la Sainte Trinité.

Quel est le vrai sens ou l'exacte définition du mot *Personne,* admis par l'Eglise catholique pour exprimer le mystère de la Sainte Trinité ?

La définition philosophique, d'après les auteurs que j'ai pu consulter (S. Thomas, Zigliara, Elie Blanc), est que la personne est une substance complète et douée d'intelligence. La personnalité (voir Elie Blanc, *Cours de philosophie scolastique,* p. 156) consiste à subsister en soi, complètement, à s'appartenir avec indépendance.

Cette définition ne me semble pas admissible, quand il s'agit des trois personnes de la Sainte Trinité.

En effet, en Dieu il n'y a évidemment qu'une substance simple, indivisible, commune aux trois Personnes. Or un être dont la substance est possédée par deux autres êtres, peut-on dire qu'il subsiste en lui-même, complètement, qu'il s'appartient avec indépendance ?

Donc le mot *Personne,* employé pour exprimer le mystère de la T. S. Trinité, doit avoir un sens au moins quelque peu différent de celui admis en philosophie... Quel est-il ? Quelle pourrait bien être sa définition ?

R. — Votre difficulté, cher confrère, vient de ce que la substance divine ne vous paraît pas vérifier toutes les conditions de la personnalité ; et vous en tirez cette conclusion que la substance divine ne peut entrer dans la définition de la personne divine.

Vous oubliez simplement la grande loi de l'*analogie* qui doit régler nos concepts lorsque nous les appliquons aux mystères de la foi. La définition de la personne trouve à s'appliquer en Dieu *proprement,* mais *analogiquement.* Or, trois choses sont de l'essence de la personnalité : la *nature raisonnable,* la *subsistence,* l'*incommunicabilité.* C'est d'ailleurs ce qu'expriment très suffisamment les définitions empruntées aux estimables auteurs que vous citez. Or l'intellectualité est le propre de Dieu, tandis qu'en nous l'intelligence n'est qu'une participation de la lumière divine. La subsistence appartient tellement à Dieu, qu'il est sa propre existence ; tandis qu'en nous, la subsistence implique seulement l'existence en soi, c'est-à-dire, indépendante de toute autre existence substantielle créée. L'incommunicabilité, cette dernière perfection de la personnalité, perfection qui fait, à proprement parler, la substance distincte, provient en Dieu de la relation, tandis qu'en nous, chez qui la relation subsistante ne saurait exister, elle provient très probablement, pour suivre l'opinion de S. Thomas, de l'existence *in se et non in alio.* Analogie de toutes parts et surtout du côté de l'incommunicabilité.

C'est en raison de cette analogie que dans les êtres raisonnables créés, la personne signifie directement la *substance* distincte et complète de nature raisonnable, tandis qu'en Dieu la personne signifie directement la *relation,* en tant que cette relation s'identifie réellement avec la substance. La relation en Dieu, tout en demeurant, comme relation, incommunicable, est subsistante par le fait de son identité avec la substance ; mais la substance divine n'est pas incommunicable par le fait de son identité avec la relation, car elle devrait perdre alors son caractère d'être en soi *(esse in se)* pour ne plus revêtir que celui de rapport *(esse ad).* D'où il suit qu'en Dieu le nom de personne signifie *la relation, par mode de substance individuelle.* Vous n'avez donc qu'à moitié tort.

Toutes ces difficultés de terminologie auraient été évitées si Boèce ne s'était pas obstiné à définir la personne : *naturæ rationalis individua* SUBSTANTIA. Le mot « subsistence » convenait beaucoup mieux que le mot « substance. » Le diacre Rustique avait voulu corriger la définition boétienne ; mais la célèbre définition est restée, formant la base de tous les traités scolastiques de la personne, et continuant d'embrouiller un peu plus une question déjà par elle-même très obscure [1].

Q. — En mai 1922, vous avez comparé la chute originelle dans les anges et dans l'homme [2]. Forcément vous avez touché à la sanctification des anges.

Pourrais-je vous demander de compléter votre travail en comparant de même la grâce sanctifiante dans les anges et dans l'homme ? Il y a des points de ressemblance, mais aussi des points de divergence, puisque les anges n'ont pas été appelés comme nous au divin honneur d'être *consortes divinæ naturæ.*

R. — Que dites-vous, cher confrère ? Les anges n'ont pas été appelés, comme nous, à l'honneur d'être *consortes divinæ naturæ ?* Et qu'est-ce donc que la grâce sanctifiante qui leur a été infusée dès l'instant de leur création, sinon cette participation de la nature divine, qui permet aux anges fidèles comme aux âmes bienheureuses de jouir de la vision de Dieu dans le ciel ?

Sans doute, quelques théologiens ont jadis soutenu que la vision intuitive n'était pas la même chez les anges et chez les âmes, et par conséquent, que la grâce des uns différait essentiellement de la grâce des autres. Mais cette opinion n'a aucune vraisemblance et, ne serait-ce que par respect pour l'âme bienheureuse de Notre-Seigneur, il faut affirmer avec S. Thomas et toute l'école thomiste que la grâce des anges et celle des hommes est spécifiquement la même.

Cela étant, quelle étude comparative entendez-vous nous demander ? Permettez-nous de vous laisser, pour l'instant, réfléchir sur cette identité de la grâce chez les anges et chez les hommes. Vous y trouverez sans doute le sujet d'une nouvelle question, bien délimitée et exactement posée.

[1] Voir le *Dict. de Théologie cath.,* art. *Hypostase,* par A. Michel, t. VII, col. 392-393, 409-410, 425-427.

[2] Nous avons comparé la chute de l'ange et la chute originelle de l'homme. La chute de l'ange ne peut être dite « originelle », puisque le péché de l'ange est sans conséquence « originelle » pour d'autres que pour lui-même.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 25 aprilis 1923.
EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE, CHLOROSE

Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS Paris, 9, Rue Paul Baudry 6 fr. franco et Pharⁱᵉ.

LIBRAIRIE René GIARD 2 Rue Royale LILLE

ACHETE *au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie philologie littérature etc. fins d'éditions*

[illegible]

Pour les CIERGES LITURGIQUES

s'adresser aux **PP. TRAPPISTES, de N.-D. des Dombes**
par MARLIEUX (Ain)

Leur Ciergerie est la seule dirigée par des Religieux.

Demandez aussi : LA MUSCULINE des PP. TRAPPISTES de N.-D. des Dombes

Bonbons de viande crue contre la tuberculose, la phtisie, l'anémie, etc.

L'Eglise en France
et les
Syndicats du Clergé

Ouvrage d'actualité. — Très important à l'heure présente. — Approuvé par l'autorité religieuse. — Prix : **5 fr. 50** franco. S'adresser à l'auteur : **M. le Chanoine DUBALLET**, curé de **Saint-Etienne-du-Vauvray** (Eure).

GAUDRAP & Cᵒ

21, Rue Borie, 21, BORDEAUX

VINS DE TABLE, VINS FINS, COGNACS, RHUMS

Spécialités de la Maison :
- GRAVES DES ROIS DE GASCOGNE — Grand Vin Blanc
- MOULIS CLARET — Bordeaux Rouge très fin

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE SUR SIMPLE DEMANDE

CAFE D'HAÏTI

7 fr. 75 le kilo

Louis AUGUSTIN, 20, rue St-François, BORDEAUX

Correspondant de Maisons Religieuses

PULMOSERUM BAILLY

Puissant reconstituant des organes de la respiration

GRIPPE - TOUX - RHUMES - LARYNGITES - BRONCHITES

Brochure sur demande

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS

VITRAUX L. BALMET, **198, Cours St-André, GRENOBLE** — Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (v. p. 200, nᵒ 19 oct. de l'*Ami*).

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)

ASTHME

Bronchite Chronique

EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS

Guérison par POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE

CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général à **BAISIEUX** (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une **BOITE d'ESSAI** avec **NOMBREUX CERTIFICATS** de **GUÉRISONS**

Fondée en 1830 —

LA NATIONALE

Siège Social 2, Rue Pillet-Will PARIS —

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs

L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

---

Fosfoxyl Carron

Phosphore colloïdal, actif, non toxique.

Le FOSFOXYL CARRON est le plus actif des fortifiants connus; aucune faiblesse, morale ou physique, ne peut résister à son action. Le Fosfoxyl est **le véritable aliment de la cellule nerveuse.** Son efficacité absolue, constatée chaque jour dans les Hôpitaux, dans les cas de **Neurasthénies, Amaigrissements, Lassitudes, Insomnies, Fatigue cérébrale**, etc., en fait le médicament type dans toutes les dépressions.

Le FOSFOXYL CARRON est en vente dans toutes les pharmacies, sous deux formes :

1ᵒ Forme sirop anisé, fort agréable, le Flacon. **8 fr.**

2ᵒ Forme liqueur menthée, sans sucre ni alcool (recommandée aux diabétiques). Le Flacon ... **6.60**

La Pharmᶜⁱᵉ PARISIENNE, 44 *bis*, **Rue de Maubeuge, PARIS** *envoie f° contre mandat-poste de* 9 fr. un flacon de **Sirop de Fosfoxyl**, *et contre* 7 fr. 60 un flacon d'**Elixir.**

ŒUVRE DE VINS DE MESSE

"Union Fraternelle"

Coopérative ecclésiastique d'Albi

Patronée par Monseigneur l'Archevêque d'Albi

Fournisseurs : **DUBOUSQUET et Cⁱᵉ**
PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS
Domaine de VITRAC, par Gaillac (Tarn)

Délégué de la Coopérative pour Renseignements et Commandes
Abbé RAYNAL
Curé de FLORENTIN par MARSAC (Tarn)

Vins en Cercles - Vins secs en bouteilles

Garantis pur jus de raisins frais
GRANDS MOUSSEUX

EXPÉDITIONS DIRECTES DE LA PROPRIÉTÉ
Prix-Courants sur Demande

VINS DE MESSE

— BANYULS DOUX & GRENACHE SEC —

vinifiés selon les décrets liturgiques

Roussillon et Vin blanc de table

Hʀᴇ-P. SOULIER, à Collioure (Pyrᵉᵉˢ-Orˡᵉˢ)

avec les meilleures références ecclésiastiques

Prix-cᵗ franco. — Echantillons contre 2 fr. en t. poste

LISEZ CECI Mᵐᵉ L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, rue Péclet, **à Besançon**, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1ʳᵉˢ communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

14, ou à l'Action populaire, Paris, 17, rue Soufflot; de bons chapitres dans tous les manuels de sociologie : cf. surtout la nouv. édition du *Cours* Antoine-Du Passage, annoncée l'an dernier.

HENRI SUSO. **Le Petit Livre de l'Amour.** Traduction de Renée Zeller. Dessins de Valentine Reyre. — In-24 de 64 p., 3 f. — Paris, éditions de la *Revue des Jeunes*.

Ce n'est qu'en 1896 que le *Petit Livre de l'Amour* a été découvert, à Zürich, en manuscrit allemand. Il est probable qu'il avait été rédigé d'abord en latin : du moins, c'est ce que peuvent faire supposer les débuts d'alinéas, qui sont en latin. Les écrits de Suso ont été, en leur temps (Suso, † 1366), aussi populaires que le sera l'*Imitation* au siècle suivant. Et ils n'ont jamais été oubliés : les belles pages de Suso n'ont cessé de figurer dans nos Anthologies pieuses, dans nos bons Mois du Sacré Cœur. C'était une âme brûlante. Le *Petit Livre* que l'on nous offre aujourd'hui en traduction française est une contemplation de « notre Bien-Aimé » en croix et de sa très douce Mère au pied de la Croix. Œuvre de jeunesse probablement, mais où l'on trouve toute l'âme de Suso déjà, son imagination d'une grâce et d'une couleur extraordinaires, son accent de passion sainte surtout, absolument inimitable. Il interpelle avec une merveilleuse tendresse et familiarité son Bien-Aimé et sa Mère. C'est un beau modèle de contemplation, ou — pour ceux qui n'en sont pas encore à la contemplation — de colloque.

La vraie vie, *ou merveilles de la vie de la grâce,* par V. Many, prêtre de St-Sulpice. Préface de Mgr Gauthier, administrateur apost. de l'archidiocèse de Montréal. In-12 de XIV-268 p., 7 f. Paris. Gabalda. — **Jésus vivant dans le Chrétien,** par A. Gonon, chapelain de Paray-le-Monial. In-18 de 196 p., nouv. édition, 3 f. Paris, Lethielleux.

« Beau et bon livre, » écrit Mgr Gauthier à M. Many. Vingt-six instructions, qui toutes se rapportent au mystère fondamental de la vie de Dieu en nous, et « dans une unité si parfaite, avec tant de méthode et de suite logique, écrit encore Mgr G., que nous sommes en présence d'un véritable traité de vie spirituelle,... traité l'un des plus intéressants que l'on puisse lire..., d'une densité, d'une plénitude de doctrine tout à fait remarquables..., un modèle de prédication. » M. Many s'y est appliqué surtout à la partie positive de son sujet, c.-à-d. non pas seulement aux conditions pratiques de l'établissement du règne de Dieu en nous, mais à l'étude méthodique de l'ineffable organisme surnaturel que nous apporte la grâce sanctifiante. — Beau et bon livre vraiment, pour terminer par où nous avons commencé.

C'est le même sujet que traite M. Gonon, puisqu'en sous-titre on lit : *Etude sur la vie surnaturelle.* Ce n'est point écrit sous forme oratoire comme M. Many ; c'est un exposé didactique, mais tout ce qui tombe de la plume de M. Gonon est si aisé à « parler » ensuite, parce que sans doute cela a été parlé d'abord, et vécu ! Et puis, à la suite de la contemplation spéculative qui remplit les 160 premières pages du livre, M. Gonon ajoute, en manière « d'abrégé, » dit-il, 30 pages de *Méditations* qui sont en effet une condensation de l'ouvrage, qui en précisent la doctrine, qui enseignent à l'âme à se l'assimiler, qui sont très brèves (2 ou 3 pages chacune) et s'emparent tout de suite de l'esprit et du cœur avec une force incomparable.

Conseils pratiques pour la confession, par Mgr Lejeune, archiprêtre de Charleville. — In-12 de 172 p., 4 f. — Paris, Lethielleux.

Tout ce qui vient de Mgr Lejeune est assuré du succès. Il a beaucoup écrit déjà, théorie et pratique, sur la Confession et la Communion des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles, des religieux et des religieuses : tous ces opuscules de propagande ont été très goûtés, et il faut souvent les réimprimer. Son volume d'aujourd'hui s'adresse à tous les fidèles. C'est une Somme des questions qui se posent et que l'on nous pose souvent touchant l'examen de conscience, la contrition, ses deux sortes et ses effets (les ascensions dans la contrition parfaite, la facilité de l'acte de contrition parfaite, l'acte d'amour parfait sous ses différentes formes), les signes du ferme propos, le choix d'un confesseur, l'accusation des péchés véniels et des imperfections, la fréquence des confessions, les confessions générales, la direction, les scrupules, etc... Ce sont sujets que nos confrères ont vu souvent traiter ailleurs. Ils trouveront cependant à apprendre ici, et beaucoup. On apprend toujours à l'école de Mgr L., tellement son exposé est vivant, personnel, nourri de traits pratiques, de réflexions vécues ! On sent que ces pages ont été pensées et parlées au contact des âmes ; et des pages de ce genre sont toujours nouvelles.

Cours d'Instructions dominicales, par le chan. Turcan. — 3 vol. in-12 de XV-423, 360 et 390 p., 17 f.; Etr. 18 f. — Paris, Téqui.

C'est une IIIe édition. M. Turcan est mort ; mais on le réimprimera toujours. Son *Cours* a des qualités de solidité, de clarté, d'élégance, qui dès le début lui ont conquis la faveur des prêtres du saint ministère. Lui-même, dans une préface tout apostolique, nous dit pourquoi il a entrepris ce travail, selon quel plan, suivant quels principes, à quelles industries on pourra recourir en tels ou tels milieux pour assurer le fruit de ces instructions. — T. I : Dieu, la création, le péché originel, Jésus-Christ, l'Eglise, la grâce, le mérite, les fins dernières (62 instructions); — t. II, la Morale : vertus, péchés capitaux, commandements de Dieu et de l'Eglise (52 instructions) ; — t. III, les Sacrements, la prière et les principales prières, la sanctification de nos actions (54 instructions).

A l'ombre de Sainte-Odile. *Poème,* par Alfred Droin. — In-12 de XLVIII-195 p., 7 f. — Paris, Perrin.

Œuvre d'un poète-soldat, soldat de vocation et de carrière, colonial intrépide, qui nous avait donné déjà de superbes vues sur notre conquête marocaine, sur notre rayonnement en Extrême-Orient, et qui, dans son nouveau recueil, chante l'Alsace, ses montagnes fleuries, ses forêts, sa riche campagne, semée de villes prospères, son passé celtique, romain, monastique, féodal, sa sainte Odile surtout, la grande semeuse des vertus qui ont fait sa force, « gardienne de l'Alsace,... Vierge d'un miel secret nourrie,... Sœur des Anges, guide des forts... » En tête, une éloquente lettre d'Edouard Schuré.

Au seuil de la vie, par F. Delerue, curé de Montrouge, près Paris. — 2 vol. in-12 de XII-236 et 282 p., 10 f. — Paris, Téqui.

Le cardinal archevêque de Paris a daigné écrire une Préface pour ce livre : — « Il me plaît, dit-il, de collaborer ainsi à un apostolat qui ne saurait manquer de faire beaucoup de bien aux âmes. »

C'est une « collaboration » que l'*Ami du Clergé* à son tour est heureux d'apporter à M. Delerue. Son recueil de « Lettres et Causeries » prendra une place d'honneur parmi les excellents livres qui s'adressent aux jeunes filles. Elles y trouveront un programme de vie très complet pour « la jeune fille chrétienne et française. » Le style appellerait parfois des améliorations; mais la doctrine y est, elle est excellente, et c'est l'essentiel. Elle est présentée avec tact, avec un charme délicat de tendresse pastorale, et émaillée de traits si bien amenés qu'ils en prennent toujours un air de nouveauté. Quatre parties : 1° *ses habitudes* (de la jeune fille) : règlement de vie, réveil, lever, vêtement, prière du matin, examen de prévoyance, méditation, travail, repas, visites, lectures, amitiés, présence de Dieu, etc.; — 2° *ses pensées :* le bon esprit, esprit de foi, de discipline (respect, ponctualité, concorde chrétienne), de sacrifice, de progrès, de distinction, d'humilité, de charité, esprit chevaleresque, etc. ; — 3° *ses actes :* service de Dieu, messe, communion, esprit eucharistique, confession, direction, retraites, dévotions, etc.; — 4° *ses destinées :* la vocation, le mariage, le cloître, le célibat... *Au seuil de l'Eternité.*

ENFANTS FAIBLES

Le PHOSPHATE

GÉLATINEUX ASSIMILABLE

DE L'ABBE DELAHAYE

facilite la croissance de l'enfant en fortifiant son système osseux

Le Pot en pâte : 6 fr. La Boîte poudre : 8 fr.

EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES

VENTE EN GROS

9, Rue de Paris, St-ETIENNE-du-ROUVRAY (Seine-Inf.)

Conditions spéciales aux Membres du Clergé, Patronages et Ouvroirs.

Maison de 1er ordre pour les vins recommandée par Haut Clergé offre tarif spécial Clergé. **Fxcellent Vin Rouge 260 fr. la p. de 220 lit. rendu fût compris.** Fera t bonne situation personne s'occupant placements, munie sérieuses références ou parent d'ecclésiastique. Adresser demandes **F. LIMOUZY aîné,** propriétaire viticulteur. **NARBONNE (Aude).**

MARBRERIE RELIGIEUSE

AUTELS, RETABLES, CHAIRES, EX-VOTOS, etc...

RÉFÉRENCES :

Basiliques de Fourvières et de Lourdes

DESSINS & DEVIS SUR DEMANDE

Société des Marbres, Pierres & Granits ANONYME Capital 2.000.000 f.

23, Quai des Brotteaux, **LYON**

Léon GUINET, Administrateur-Directeur

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

LAMALOU-LES-BAINS (HÉRAULT) **La Villa de la Vierge** reçoit Messieurs les Ecclésiastiques toute l'année.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, rue N.-D. des Champs, PARIS (VIe)

Représentant, Maquettes, Catalogues sur demande

Très importants travaux en cours d'exécution

Notre-Dame de Paris	Eglise de St-James (Manche)
La Sainte-Chapelle	Eglise St-Jean, à Bar-le-Duc
Eglise de Bully-les-Mines	Eglise St-Antoine, à Marseille
Cathédrale de Tréguier	Eglise St-Benoît, Le Mans
Institut libre de Saint-Lô	Eglise St-Jacques, à La Villette

MALADES DÉSESPÉRÉS

reprenez courage!...

La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte vous **GUERIRA SUREMENT.**

(Très Nombreuses Attestations.)

Les 20 Cures de l'Abbé HAMON

le Diabète, l'Albumine, les Bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.), les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs, du Cœur (Palpitations, etc.), des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères variqueux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.

RIEN QUE DES PLANTES

« C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUERIR. »
MONSEIGNEUR KNEIP.

Ecr. Laboratoires Botaniques, Dépt 20
89, Boul. Sébastopol, Paris (2e)

Métro Réaumur — TÉLÉPHONE GUTENBERG 37-94

Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour la Méthode convaincante, explicative et complète.

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme — Capital : 500 millions

Assemblée générale annuelle du 26 Mars 1923

Dans son Rapport aux actionnaires, le Conseil d'Administration de la Société Générale constate que l'année 1922 a marqué la fin de la crise qui sévissait en France depuis le milieu de 1920 et signale le réveil d'activité de la plupart des branches du commerce et de l'industrie.

Cette situation cependant doit être jugée encore avec prudence et modération en raison de l'incertitude politique qui subsiste en Europe et en Orient.

Le Rapport signale ensuite le concours actif que les guichets ont apporté pour les émissions de l'Etat, des entreprises nationales et des affaires régionales et locales ; la Société s'est tout particulièrement préoccupée de donner la plus large satisfaction aux emprunts des régions dévastées et a participé comme contractante à douze grands emprunts de groupements de sinistrés.

La Société a profité de la période d'accalmie des affaires pour améliorer encore le rendement de ses services par la généralisation de méthodes nouvelles et l'exercice d'un contrôle minutieux.

Les résultats de l'exercice, obtenus au lendemain d'une crise sans précédent, ont été satisfaisants.

Le produit net de l'exercice s'est élevé à Frs. 25.539.952,74 sur lesquels le Conseil a proposé de payer un dividende de 22 fr. 50 par action, sous déduction des impôts, soit net 20 fr. 25, égal à celui de l'exercice précédent, cette répartition laissant encore un solde disponible de Frs. 5.225.657,02 qui a été reporté à nouveau. Un acompte de Frs. 6,25 ayant été payé le 2 Janvier, le solde de Frs. 14 fr. nets sera mis en paiement le 2 Juillet.

Le Président Monsieur Guernaut ayant, en raison de son âge, résigné ses absorbantes fonctions, le Conseil l'a prié d'accepter le titre de Président honoraire en témoignage d'estime et de reconnaissance et fait appel, pour le remplacer, à Monsieur André Homberg, Vice-Président depuis 1919, qui a rendu d'éminents services à la Société comme Directeur Général.

Le Conseil a proposé la réélection de MM. Bénac, Dejardin-Verkinder et Paul Petit, comme Administrateurs, et le Comité de Censure, celle de M. Verstraëte, comme Censeur.

L'Assemblée a fait un excellent accueil aux déclarations du Conseil et a approuvé, à l'unanimité, toutes les résolutions présentées.